

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE.....	68
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007.....	69
BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007.....	70
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007.....	71
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007.....	72
ÉTATS DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007.....	73
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE.....	74
Note 1 – Règles et méthodes comptables.....	74
Note 2 – Évolution du périmètre.....	80
Note 3 – Chiffre d'affaires.....	82
Note 4 – Charges opérationnelles par nature.....	83
Note 5 – Autres produits et charges opérationnels.....	83
Note 6 – Coût de l'endettement financier (net).....	84
Note 7 – Autres produits et charges financiers.....	85
Note 8 – Impôts.....	86
Note 9 – Capitaux propres.....	87
Note 10 – Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles.....	90
Note 11 – Immobilisations corporelles.....	92
Note 12 – Impôts différés.....	93
Note 13 – Autres actifs non courants.....	95
Note 14 – Clients et comptes rattachés.....	96
Note 15 – Autres créances courantes et d'impôts.....	97
Note 16 – Trésorerie nette.....	97
Note 17 – Provisions pour retraites et engagements assimilés.....	102
Note 18 – Provisions courantes et non courantes.....	109
Note 19 – Autres dettes non courantes.....	109
Note 20 – Dettes opérationnelles.....	109
Note 21 – Autres dettes courantes et d'impôts.....	109
Note 22 – Gestion des risques financiers.....	110
Note 23 – Instruments financiers.....	113
Note 24 – Comptabilité de couverture.....	116
Note 25 – Information sectorielle.....	117
Note 26 – Effectifs.....	123
Note 27 – Engagements hors bilan.....	124
Note 28 – Transactions avec des parties liées.....	125
Note 29 – Événements postérieurs à la clôture.....	126
Note 30 – Liste par pays des principales sociétés consolidées.....	127

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Cap Gemini S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- la note 1-F aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables précisés ci-dessus et des informations fournies dans la note précitée, nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues,
- la société a procédé au cours de l'exercice à l'acquisition de Kanbay International pour un coût total d'acquisition de 954 millions d'euros. La note 2 aux comptes consolidés expose notamment

l'affectation du prix d'acquisition de Kanbay selon laquelle un écart d'acquisition de 831 millions d'euros a été reconnu. Dans le cadre de nos appréciations:

- nous avons pris connaissance des procédures mises en œuvre par le Groupe quant à l'affectation du prix d'acquisition et notamment revu le rapport établi par l'expert mandaté par la société pour effectuer ce travail,
- nous nous sommes assurés, s'agissant de Kanbay, du caractère raisonnable de l'allocation de l'écart d'acquisition de 831 millions d'euros sur les principales unités génératrices de trésorerie du Groupe,

- le montant des immobilisations incorporelles nettes, figurant au bilan consolidé, inclut à hauteur de 2 577 millions d'euros des écarts d'acquisition non amortis. La note 10 aux comptes consolidés expose les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par le Groupe pour la détermination de la valeur d'utilité de ces actifs. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent,
- un montant d'actif d'impôts différés de 907 millions d'euros figure au bilan consolidé dont les modalités de détermination sont décrites dans la note 12 aux comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de l'actif d'impôt différé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly-sur-Seine, le 14 février 2008

PricewaterhouseCoopers Audit

Serge Villepelet Edouard Sattler

Paris La Défense, le 14 février 2008

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Frédéric Quélin

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007

	Notes	2005		2006		2007	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>en millions d'euros</i>							
Chiffre d'affaires	3	6 954	100	7 700	100	8 703	100
Coûts des services rendus	4	5 377	77,3	5 920	76,9	6 518	74,9
Frais commerciaux	4	524	7,6	508	6,6	607	7,0
Frais généraux et administratifs	4	828	11,9	825	10,7	938	10,7
Marge opérationnelle		225	3,2	447	5,8	640	7,4
Autres produits et charges opérationnels	5	(11)	(0,1)	(113)	(1,5)	(147)	(1,7)
Résultat opérationnel		214	3,1	334	4,3	493	5,7
Coût de l'endettement financier (net)	6	(24)	(0,4)	(10)	(0,1)	(4)	-
Autres produits et charges financiers	7	(14)	(0,2)	(18)	(0,2)	(3)	-
Résultat financier		(38)	(0,6)	(28)	(0,3)	(7)	(0,1)
Charge d'impôt	8	(35)	(0,5)	(13)	(0,2)	(48)	(0,6)
Résultat des entreprises associées		-	-	-	-	2	-
Résultat net		141	2,0	293	3,8	440	5,1
dont :							
Part du Groupe		141	2,0	293	3,8	440	5,1
Part des minoritaires		-	-	-	-	-	-

	Note	2005	2006	2007
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		131 391 243	132 782 723	144 744 128
Résultat de base par action (en euros)	9	1,07	2,21	3,04
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		138 472 266	147 241 326	159 292 070
Résultat dilué par action (en euros)	9	1,06	2,07	2,84

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2005	31 décembre 2006	31 décembre 2007
ACTIF				
Écarts d'acquisition	10	1 809	1 849	2 577
Immobilisations incorporelles	10	142	122	171
Immobilisations corporelles	11	399	375	442
Total des immobilisations		2 350	2 346	3 190
Impôts différés	12	828	888	907
Autres actifs non courants	13	164	295	96
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 342	3 529	4 193
Clients et comptes rattachés	14	1 798	2 063	2 318
Autres créances courantes et d'impôts	15	250	214	374
Placements à court terme	16	1 805	2 460	1 594
Banques	16	416	442	648
TOTAL ACTIF COURANT		4 269	5 179	4 934
TOTAL ACTIF		7 611	8 708	9 127

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	31 décembre 2005	31 décembre 2006	31 décembre 2007
PASSIF				
Capital social		1 053	1 153	1 164
Primes d'émission et d'apport		2 229	2 659	2 682
Réserves et report à nouveau		(673)	(408)	(435)
Résultat de l'exercice		141	293	440
Capitaux propres part du Groupe		2 750	3 697	3 851
Intérêts minoritaires		-	-	-
SITUATION NETTE CONSOLIDÉE		2 750	3 697	3 851
Dettes financières à long terme	16	1 145	1 160	1 059
Impôts différés	12	121	118	138
Provisions pour retraites et engagements assimilés	17	696	591	621
Provisions non courantes	18	14	74	57
Autres dettes non courantes	19	138	122	146
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 114	2 065	2 021
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	16	171	107	277
Dettes opérationnelles	20	1 881	2 019	2 120
Avances et acomptes reçus des clients	14	609	683	743
Provisions courantes	18	20	24	28
Autres dettes courantes et d'impôts	21	66	113	87
TOTAL PASSIF COURANT		2 747	2 946	3 255
TOTAL PASSIF		7 611	8 708	9 127

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007

<i>en millions d'euros</i>	<i>Notes</i>	2005	2006	2007
Résultat net		141	293	440
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations	10-11	200	167	192
Dotations aux provisions et autres charges calculées, nettes (hors actifs circulants)		28	97	(27)
Plus ou moins-values de cession d'actifs		(166)	6	5
Charges liées aux attributions d'actions et de stocks options	5	12	17	22
Coût de l'endettement financier (net)	6	24	10	4
Charge d'impôt	8	35	13	48
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur et autres		6	8	1
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôt (A)		280	611	685
Impôt versé (B)		(36)	(31)	(79)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés et avances et acomptes reçus des clients		17	(181)	(159)
Variation liée aux dettes fournisseurs		188	59	70
Variation liée aux autres créances et dettes		93	120	(20)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)		298	(2)	(109)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)		542	578	497
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	10-11	(106)	(101)	(149)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		14	27	5
		(92)	(74)	(144)
Décaissements liés aux acquisitions de sociétés consolidées		(3)	(33)	(900)
Trésorerie des sociétés acquises		(6)	6	72
Encaissements liés aux cessions d'activités et de sociétés consolidées		194	-	-
Encaissements/décaissements (net) liés aux cessions/acquisitions de sociétés non consolidées		5	(136)	1
Décaissements liés aux instruments dérivés		(16)	-	-
Encaissements/décaissements (net) liés aux autres opérations d'investissement		(2)	19	(10)
		172	(144)	(837)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		80	(218)	(981)
Augmentation de capital		5	517	34
Dividendes versés		-	(66)	(101)
Encaissements/décaissements (net) liés aux opérations sur actions propres		(2)	2	1
Augmentations des dettes financières	16	474	45	37
Remboursements des dettes financières	16	(183)	(108)	(132)
Coût de l'endettement financier (net)	6	(24)	(10)	(4)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)		270	380	(165)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (G=D+E+F)		892	740	(649)
Incidence des variations des cours des devises (H)		12	(17)	(59)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	16	1 232	2 136	2 859
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (G+H+I)	16	2 136	2 859	2 151

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007

<i>en millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres (1)	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Situation nette de l'ensemble consolidé (2)
AU 1^{er} JANVIER 2005	131 383 178	1 051	2 226	-	(511)	(10)	2 756
Augmentations de capital par levée d'options (3)	198 800	2	3	-	-	-	5
Complément du prix d'acquisition de la société Transiciel	-	-	-	-	2	-	2
Ajustement du nombre d'actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (4)	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Consolidation et élimination de 576 438 actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe (3)	-	-	-	(16)	19	-	3
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	11	-	11
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(192)	26	(166)
Résultat net	-	-	-	-	141	-	141
AU 31 DÉCEMBRE 2005	131 581 978	1 053	2 229	(18)	(530)	16	2 750
Augmentations de capital par levée d'options (3)	790 393	7	12	-	-	-	19
Dividendes versés au titre de l'exercice 2005	-	-	-	-	(66)	-	(66)
Emission de 312 127 actions dans le cadre du complément de prix Transiciel	312 127	2	9	-	-	-	11
Reprise de provisions pour complément de prix Transiciel	-	-	-	-	(11)	-	(11)
Emission de 11 397 310 actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital du 6 décembre 2006	11 397 310	91	407	-	-	-	498
Cession de 84 779 actions restituées	-	-	2	-	1	-	3
Ajustement du nombre et de la valeur des actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (4)	-	-	-	(1)	2	-	1
Réévaluation et élimination des actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (3)	-	-	-	6	(3)	-	3
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	15	-	15
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	198	(17)	181
Résultat net	-	-	-	-	293	-	293
AU 31 DÉCEMBRE 2006	144 081 808	1 153	2 659	(13)	(101)	(1)	3 697
Augmentations de capital par levée d'options (3)	1 343 701	11	23	-	-	-	34
Obligations (OCEANE 2005) converties en actions	1	-	-	-	-	-	-
Valorisation des options de souscription d'actions (3)	-	-	-	-	19	-	19
Dividendes versés au titre de l'exercice 2006	-	-	-	-	(101)	-	(101)
Ajustement du nombre et de la valeur des actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (4)	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Réévaluation et élimination des actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (3)	-	-	-	4	(1)	-	3
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(69)	(171)	(240)
Résultat net	-	-	-	-	440	-	440
AU 31 DÉCEMBRE 2007	145 425 510	1 164	2 682	(10)	187	(172)	3 851

(1) Cf. Note 1.K. «Actions propres».

(2) Sur les trois derniers exercices, les intérêts minoritaires sont nuls (Cf. Note 2 «Évolution du périmètre» et Note 30 «Liste par pays des principales sociétés consolidées»).

(3) L'évaluation et la comptabilisation des attributions d'actions et des options de souscription d'actions sont indiquées en Note 9.A. «Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions».

(4) Cf. Note 9.B. «Programme de rachat d'actions».

ÉTATS DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005, 2006 ET 2007

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Résultat net	141	293	440
Acquisition d'une option d'achat d'actions visant à neutraliser les effets dilutifs de l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003 (1)	(16)	-	-
Composante capitaux propres relative à l'emprunt obligataire émis le 16 juin 2005 (OCEANE 2005) (2)	40	-	-
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraites et engagements assimilés (3)	(220)	150	(84)
Impôts différés reconnus en capitaux propres (4)	5	43	15
Écarts de conversion	26	(17)	(171)
Autres	(1)	5	-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(166)	181	(240)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	(25)	474	200

(1) Simultanément à l'émission de l'OCEANE 2005, le Groupe a décidé de neutraliser intégralement la dilution potentielle liée à l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003, d'un montant nominal de 460 millions d'euros et devant venir à maturité le 1er janvier 2010 par l'acquisition d'une option d'achat pour 16 millions d'euros (avant impôts), portant sur un nombre d'actions égal à la totalité des actions sous-jacentes de cette OCEANE 2003 (soit environ 9 millions d'actions).

(2) Le 16 juin 2005, le Groupe a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2005), d'un montant nominal de 437 millions d'euros à échéance au 1er janvier 2012 (Cf. Note 16 « Trésorerie nette »).

(3) Cf. Note 17 « Provisions pour retraites et engagements assimilés ». Les effets des gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraites et engagements assimilés sont calculés dans le tableau ci-dessus au taux de change moyen de chacun des exercices concernés.

(4) En 2005, 2006 et 2007, les impôts différés portent principalement sur les gains et pertes actuariels de la période reconnus en capitaux propres. En 2005, les impôts différés comprennent par ailleurs l'impôt différé passif relatif à la composante capitaux propres de l'emprunt obligataire émis le 16 juin 2005 pour 14 millions d'euros (Cf. (2) ci-dessus), ainsi que l'impôt différé actif pour 6 millions d'euros lié à l'option d'achat d'actions (Cf. (1) ci-dessus). En 2006, les impôts différés incluent en particulier la reconnaissance au Royaume-Uni d'un actif d'impôt, pour un montant de 52 millions d'euros, portant sur des éléments constatés directement en capitaux propres entre 2004 et 2006 et relatifs aux provisions pour retraites et engagements assimilés.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

NOTE 1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Par ailleurs, le Groupe tient compte des positions adoptées par le Syntec Informatique – organisation représentant les principales sociétés de conseil et de services informatiques en France – sur les modalités d'application des normes IFRS.

Les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1er janvier 2007 et concernant le Groupe sont les suivants :

- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »,
- l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » portant sur les informations à fournir sur le capital.

L'application de ces nouvelles normes introduit de nouvelles notes annexes relatives à l'exposition aux risques qui résultent de l'utilisation d'instruments financiers.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2007 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement IFRS 8 « Secteurs opérationnels ». L'application anticipée en 2007 de cette norme n'aurait pas modifié de manière substantielle la présentation de l'information sectorielle.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2007 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement IAS 1 révisée « Présentation des états financiers ». L'application anticipée en 2007 de cette norme n'aurait pas eu d'effet significatif sur la présentation des comptes consolidés 2007, notamment en raison de l'application en 2006 de l'amendement de la norme IAS 19 ayant conduit à la mise en place d'un état des produits et des charges comptabilisés.

Les comptes consolidés de l'exercice 2007 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de Cap Gemini S.A. (ci-après dénommée la Société) du 13 février 2008.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après :

A) Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque Cap Gemini S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, le Groupe inclut sa quote-part dans les produits et charges, actifs et passifs de l'entreprise sous contrôle conjoint dans les lignes appropriées de ses états financiers.

Les sociétés sur la gestion desquelles Cap Gemini S.A. exerce une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation figure en Note 30 « Liste par pays des principales sociétés consolidées ».

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2007, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Le Groupe ne contrôle pas d'entité ad hoc non consolidée.

B) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats au forfait dans le cadre de la méthode à l'avancement, la reconnaissance d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

C) Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d'utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans

le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en marge opérationnelle ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens			Taux de clôture		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Dollar Américain	0,80461	0,79710	0,73072	0,84767	0,75930	0,68064
Livre Sterling	1,46235	1,46681	1,46177	1,45921	1,48920	1,36091
Dollar Canadien	0,66459	0,70258	0,68154	0,72860	0,65441	0,69498
Couronne Suédoise	0,10779	0,10808	0,10809	0,10651	0,11061	0,10584
Dollar Australien	0,61292	0,60016	0,61179	0,62077	0,59913	0,59769
Couronne Norvégienne	0,12485	0,12434	0,12476	0,12523	0,12139	0,12541
Roupie Indienne	0,01823	0,01760	0,01767	0,01867	0,01716	0,01733
Zloty Polonais	0,24873	0,25682	0,26447	0,25907	0,26103	0,27766

D) Compte de résultat

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction qui, après le chiffre d'affaires, analyse les charges opérationnelles comme suit : les coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), les frais commerciaux et les frais généraux et administratifs.

L'ensemble de ces trois postes représente les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle, un des principaux indicateurs de performance de l'activité du Groupe.

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les autres produits et charges opérationnels. Ceux-ci comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions et options de souscription d'actions attribuées au personnel, ainsi que les charges ou produits non récurrents, comme les provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cessions de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de direction du Groupe et ayant fait l'objet d'une communication externe, les coûts d'intégration des sociétés récemment acquises par le Groupe, ainsi que les effets des réductions et des liquidations des régimes de retraite à prestations définies.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier (net), qui comprend les intérêts sur dettes financières calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, diminués des produits de trésorerie et d'équivalents

de trésorerie,

- les autres produits et charges financiers, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur juste valeur, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêts nettes sur régimes de retraite à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, ainsi que les autres produits et charges financiers sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base de taux d'intérêt effectif,
- la charge d'impôt courant et différé,
- le résultat des entreprises associées.

E) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée, ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date de remboursement et d'émission des actions au cours de l'exercice,
- résultat dilué par action : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs : (i) options de souscription d'actions (Note 9.A. «Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions»), (ii) Obligations Convertibles et/ou Exchangeables en Actions Nouvelles ou Existantes.

F) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

A. PRESTATIONS EN RÉGIE

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

B. PRESTATIONS AU FORFAIT

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode «à l'avancement». Les coûts liés aux prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

C. PRESTATIONS D'INFOGÉRANCE

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendus. Lorsque ces services consistent en plusieurs prestations non identifiables séparément, le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en cours. Toutefois, en cas de remboursement par le client, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients pour celles ayant fait l'objet d'une facturation, ou en factures à émettre pour les prestations réalisées et non encore facturées.

G) Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

A. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition et au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant cette date.

Les écarts d'acquisition représentent la différence existant entre

le coût d'un regroupement d'entreprise et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. Lorsque le coût du regroupement d'entreprise est inférieur à la juste valeur des actifs et passifs, l'écart est immédiatement reconnu en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et sont soumis à des tests de dépréciation une fois par an, ou chaque fois que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

H) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Constructions.....	20 à 40 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel informatique.....	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel de transport.....	5 ans
Matériels divers	5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

I) Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (UGT, Unités Génératrices de Trésorerie). Les UGT retenues par le Groupe correspondent à des zones géographiques et au métier «Services informatiques de proximité» pour Sogeti.

S'appuyant notamment sur la méthode des «discounted cash-flows» (flux nets futurs de trésorerie actualisés), l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et du plan stratégique à 3 ans, paramètres étendus sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leurs flux propres de trésorerie. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat opérationnel dans le compte «Autres produits et charges opérationnels».

J) Contrats de location

Les contrats et accords signés par le Groupe sont analysés afin de déterminer s'ils sont, ou contiennent, des contrats de location.

Les contrats qui ne transfèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont qualifiés de contrats de location simple, et donnent lieu à des paiements comptabilisés en charges pendant la durée du contrat de location.

En revanche, dans le cas où le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété, le contrat de location est alors qualifié de contrat de location-financement et il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilité pour le Groupe, la dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement et, le cas échéant, des impôts différés sont reconnus.

K) Actions propres

Les titres de Cap Gemini S.A. détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

L) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres (Cf. «État des produits et des charges comptabilisés»).

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si, et seulement si, les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs recouvrables et passifs d'impôt exigibles et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés simultanément par la même autorité fiscale.

M) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués :

- des actifs financiers qui comprennent certains autres actifs non courants, les créances clients, certaines autres créances courantes, les disponibilités en banque et les placements à court terme,
- des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à court et long terme et les découverts bancaires, certaines dettes opérationnelles, et certaines autres dettes courantes et non courantes.

La comptabilisation des instruments financiers lors de leur entrée au bilan et de leur évaluation ultérieure selon les méthodes décrites ci-après fait référence aux définitions de taux d'intérêt suivantes :

- le taux du coupon, ou coupon, qui est le taux d'intérêt nominal de l'emprunt,
- le taux d'intérêt effectif, qui est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions payées ou reçues, des coûts de transaction et, le cas échéant, des primes à payer ou à recevoir. Ce taux est aussi appelé

taux d'intérêt notionnel, et la charge financière correspondante, charge financière notionnelle,

- le taux de marché qui correspond au taux d'intérêt effectif recalculé à la date de l'évaluation en fonction des paramètres de marché courants.

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent au bilan à leur juste valeur initiale.

L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

La juste valeur d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons, remboursements de principal et, le cas échéant, des primes de remboursement). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux nominal de l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument.

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments.

a) Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants comprennent pour l'essentiel :

- les titres de sociétés non consolidées
Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Ces prises de participations correspondent notamment à des investissements à long terme dans le cadre d'alliances avec les sociétés concernées,
- les prêts «aides à la construction» en France, les dépôts et cautionnements et autres prêts à long terme,
- les créances résultant de l'option de report en arrière de déficits fiscaux détenues sur le Trésor Public (Cf. ci-après b) Évaluation et comptabilisation des passifs financiers),
- les créances dont la réalisation excède le cycle normal opérationnel de l'activité dans laquelle elles sont nées,
- les instruments dérivés non courants.

Les autres actifs non courants sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception :

- des titres de sociétés non consolidées, comptabilisés à leur juste valeur : ces titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des titres sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- la dépréciation de ces titres, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,
- dans le cas où des variations de juste valeur ont été comptabilisées antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation des titres, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en capitaux propres également repris,
- des instruments dérivés non courants, comptabilisés à leur juste valeur (Cf. ci-après c) Instruments dérivés).

Créances clients

Les créances clients correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par le Groupe et dont l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Trésorerie

Elle comprend les placements à court terme, le disponible en banque diminué des découverts bancaires. Tous ses composants sont évalués au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les effets de variation de juste valeur sont enregistrés en résultat financier.

b) Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières à long terme et à court terme

Les dettes financières comprennent essentiellement les emprunts obligataires, les emprunts auprès des établissements de crédit, les dettes résultant de la reconnaissance à l'actif de la valeur des biens pris en location-financement, ainsi que les dettes comptabilisées en contrepartie des créances résultant de l'option de report en arrière des déficits fiscaux (Cf. a) (iii)).

Tous ces éléments sont évalués à la date de souscription ou d'entrée au bilan à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti.

La juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissements

futurs actualisés au taux de marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt.

En ce qui concerne les emprunts obligataires convertibles, la différence entre la valeur nominale de l'emprunt et la juste valeur de sa composante dette, telle que calculée ci-dessus, est inscrite en capitaux propres.

À chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est déterminé lors de la souscription de l'emprunt et permet de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de sa composante dette.

La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-dessus et le montant nominal des intérêts est inscrite en charges financières, en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Autres passifs financiers

À l'exception des instruments dérivés évalués à leur juste valeur (Cf. ci-après c) Instruments dérivés), les autres passifs financiers constitués essentiellement de dettes fournisseurs sont évalués au coût amorti calculé selon les principes décrits ci-dessus.

c) Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont essentiellement constitués de contrats d'achats et de ventes de devises à terme ainsi que de contrats d'échange de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur. À l'exception des cas de couverture de flux futurs de trésorerie décrits ci-après, les variations de juste valeur des instruments dérivés, estimées sur la base des cours de marchés ou de valeurs données par les contreparties bancaires, sont reconnues en résultat à la date d'établissement des comptes.

Lorsque la comptabilité de couverture est appliquée dans le cadre de couverture de flux futurs de trésorerie, (i) la part efficace est enregistrée en capitaux propres puis transférée au compte de résultat quand l'élément couvert impacte lui-même le résultat, (ii) la part inefficace est quant à elle immédiatement comptabilisée en résultat financier.

L'efficacité de la couverture est démontrée par des tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs (à chaque date d'arrêt). Ils visent à valider la qualification comptable de couverture, en démontrant que la relation de couverture est efficace (la fourchette 80-125% donnée par la norme pour les tests rétrospectifs est également retenue pour les tests prospectifs).

N) Trésorerie nette

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie diminuée des dettes financières à court terme et à long terme.

La trésorerie comprend les placements à court terme, le disponible en banque diminué des découverts bancaires, et les instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des opérations financières.

O) Prestations de retraite

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à

gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles. Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Pays-Bas, Allemagne et Europe Centrale, les pays Nordiques, Italie et Espagne), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont :

- soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraites à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement. Ces régimes à prestations définies non couverts par des actifs correspondent à des indemnités de départ à la retraite et de couverture sociale,
- soit supportés au travers d'un fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraite souscrits dans le cadre de ces régimes sont le plus généralement évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraite ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Pour les régimes de retraite dont les engagements sont couverts par des actifs, seul le déficit estimé est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en charges opérationnelles, respectivement sur l'exercice et sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

Les profits ou les pertes résultant de la réduction ou de la liquidation de régimes à prestations définies sont comptabilisés en «Autres produits et charges opérationnels».

La variation sur l'exercice de l'actualisation des engagements de retraite ainsi que celle du rendement attendu des actifs sont comptabilisées en «Autres produits et charges financiers».

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ceux-ci sont intégralement reconnus en capitaux propres au cours de la période dans laquelle ils surviennent.

P) Options de souscriptions d'actions accordées au personnel

Des options de souscriptions d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent droit de souscrire

à des actions de Cap Gemini S.A. pendant un délai de cinq ou six ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Cet avantage est reconnu en «Autres produits et charges opérationnels» au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de «Black and Scholes», dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options. Ces hypothèses sont revues chaque année.

Q) Provisions

Une provision est reconnue au bilan à la clôture d'un exercice si, et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut-être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

R) Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse les flux opérationnels, d'investissement et de financement.

S) Information sectorielle

Le Groupe analyse son activité selon trois axes : la géographie, le métier et le secteur d'activité de ses clients. Les entités géographiques constituent des centres de profit pour lesquels il existe une mesure complète de la performance. L'information de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté. L'information de second niveau correspond aux métiers du Groupe.

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau des sociétés holdings du Groupe pour le compte des secteurs géographiques et des métiers sont affectés soit directement, soit selon une clé de répartition. Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les transactions inter-segments s'effectuent aux prix de marché.

T) Gains et pertes de change sur transactions intra-groupe

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe suit les procédures de consolidation normales, telles que l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément

monétaire intra-groupe, à long terme ou à court terme, ne peut être éliminé avec un montant correspondant provenant d'autres soldes intra-groupe car l'élément monétaire représente un engagement de convertir une monnaie en une autre et expose l'entreprise présentant les états financiers à un profit ou une perte du fait des fluctuations monétaires. En conséquence, dans les états financiers consolidés, un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères.

NOTE 2 – ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

A) Exercices 2005 et 2006

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2005 et 2006 sont les suivants :

En janvier 2005, le Groupe a cédé sa participation de 25,22 % dans la société IS Energy pour un montant de 21 millions d'euros, à la suite de l'exercice par la société E.ON de l'option d'achat qu'elle détenait sur ces titres.

Le 16 juin 2005, le Groupe a vendu son activité santé en Amérique du Nord au groupe Accenture pour un montant de 143 millions d'euros.

Le 12 août 2005, le Groupe a signé une alliance avec le groupe japonais NTT Data Corporation, cédant 95% de sa participation dans la société Capgemini Japan K.K., pour un montant de 30 millions d'euros.

Le 30 septembre 2006, le Groupe a acquis 100% du groupe allemand FuE. Le groupe FuE est leader en Allemagne dans les domaines de l'ingénierie et du conseil pour les besoins de l'industrie Aérospatiale. Il compte environ 250 employés.

Le 11 octobre 2006, le Groupe a racheté 51% de la société Unilever Shared Services Limited (renommée Capgemini Business Services India Ltd.), filiale d'Hindustan Lever Limited (groupe Unilever). La société, basée en Inde, est un centre de services administratifs, financiers et de contrôle pour Unilever. Elle emploie près de 600 professionnels. Cette société est intégrée globalement.

Le contrat d'acquisition prévoit une option d'achat/vente par Capgemini/Hindustan Lever Limited des 49% restants. Cette option d'achat/vente est exerçable à compter du 1er octobre 2008 pour une durée de 6 mois, et porterait alors la participation du Groupe à 100%. Le Groupe a reconnu une dette financière correspondant à la valeur actuelle de l'option. L'écart entre la valeur actuelle de l'option et la valeur comptable des intérêts minoritaires a été comptabilisé en écart d'acquisition.

B) Exercice 2007

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2007 sont les suivants :

a) Kanbay International Inc.

Fin Octobre 2006, le Groupe a procédé à l'acquisition de 14,7% du capital de la société Kanbay International Inc. («Kanbay») pour une valeur de 170 millions de dollars américains. Ces titres étaient inscrits en «Titres de sociétés non consolidées» au 31 décembre 2006. Le 8 février 2007, l'Assemblée Générale des actionnaires de Kanbay a approuvé l'acquisition à 100% par Capgemini telle que prévue par les termes de l'accord du 26 octobre 2006. En conséquence, le Groupe a acquis à cette même date le solde des titres, soit 85,3% du capital de la société Kanbay, pour un montant de 1 090 millions de dollars américains.

Créée en 1989 et cotée au Nasdaq depuis 2004, Kanbay fournit un ensemble de services intégrés de conseil en management,

intégration et développement de systèmes et infogérance, grâce à une plate-forme de service globale unique spécialisée dans les services financiers mais couvrant aussi les biens de grande consommation, ainsi que les télécommunications, les médias, la santé et les loisirs. En janvier 2007, Kanbay employait environ 6 900 collaborateurs dans le monde. Kanbay a son siège social à Rosemont (Illinois) avec des bureaux en Amérique du Nord, ainsi qu'à Londres, Singapour, Hong Kong, Tokyo et Melbourne. Ses sites de production se trouvent en Inde à Pune, Hyderabad, Chennai et Bangalore.

Cette acquisition a été réalisée sur la base d'un prix par action de 29 dollars américains. Après prise en compte des actions réservées, des options de souscription d'actions et des bons de souscription d'actions exerçables préalablement au 8 février 2007, le coût total d'acquisition s'élève à 954 millions d'euros, dont 8 millions d'euros d'honoraires directement attribuables à l'acquisition.

En 2007, la société Kanbay est consolidée par intégration globale. Au 31 décembre 2007, l'affectation du prix d'acquisition qui a fait l'objet d'une évaluation par un expert indépendant peut être résumée comme suit :

en millions d'euros

Actif net acquis, hors écarts d'acquisition existants	82
Actifs incorporels amortissables, nets des impôts différés passifs	41
Écart d'acquisition	831
Prix d'acquisition total	954

Les actifs net acquis se décomposent comme suit :

en millions d'euros

Immobilisations corporelles et incorporelles	64
Titres de sociétés mises en équivalence	20
Impôts différés et courants, nets	4
Créances et dettes opérationnelles	(6)
Provisions pour retraites	(1)
Dettes financières	(72)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	72
Autres ajustements des actifs et passifs à juste valeur, net d'impôts différés	1
Total actifs net acquis, hors écarts d'acquisition existants	82

Les créances et dettes opérationnelles incluent une provision correspondant à la valorisation des plans d'options de souscription d'actions et des actions réservées octroyées depuis 2003 par la société Kanbay à ses salariés, et non encore exerçables au 8 février 2007. En effet, la société Kanbay n'étant plus cotée, le Groupe Capgemini a décidé, tout en maintenant les conditions d'acquisition des droits attachés aux plans d'options de souscription d'actions et aux actions réservées existantes, d'en figer le prix et d'octroyer ainsi aux dates de fin d'acquisition des droits, un montant en numéraire calculé sur la base de 29 dollars américains par option et/ou action. Ces options de souscription d'actions et actions réservées seront payées principalement en 2007 et 2008 aux salariés de la société Kanbay sous condition de présence aux dates de fin d'acquisition des droits. La charge totale estimée à 24 millions d'euros est répartie linéairement

entre les différentes dates d'attribution et de fin d'acquisition des droits. En conséquence une provision de 15 millions d'euros a été reconnue dans le bilan d'acquisition pour la période couvrant les services rendus allant de la date d'attribution à la date d'acquisition de la société Kanbay. Pour la période allant de la date d'acquisition aux différentes dates de fin d'acquisition des droits une charge est constatée en compte de résultat. Pour l'exercice 2007, la charge comptabilisée s'élève à 6 millions d'euros (Cf. Note 5 «Autres produits et charges opérationnels»).

Les actifs incorporels amortissables identifiés lors de l'allocation du prix d'acquisition sont constitués de relations clients mesurées à leur juste valeur et sont amortis sur des durées variant de 5 à 10 ans.

L'écart d'acquisition représente le modèle intégré de gestion des équipes «onshore» et «offshore» développé par Kanbay (dénommé «one team model») et que le Groupe a décidé de déployer à travers le programme de transformation baptisé i cube (i³). Cet écart d'acquisition a été alloué aux principales zones géographiques du Groupe (Amérique du Nord, France, Royaume-Uni, Benelux, Allemagne et Europe Centrale et pays Nordiques) sur la base de leur chiffre d'affaires en «intégration de systèmes» et «infogérance» réalisé dans les secteurs «Services financiers», «Energie et Utilities», «Industrie, Commerce et Distribution», «Télécommunications, Médias et Entertainment» ainsi que dans deux entités opérationnelles de Sogeti. Ces zones géographiques et entités sont les cibles privilégiées du déploiement du «one team model» (Cf. Note 10 «Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles»).

Les dettes financières correspondent aux tirages d'un montant de 96 millions de dollars américains (72 millions d'euros) sur une ligne de crédit de 150 millions de dollars américains conclue le 9 mars 2006 avec un groupe de banques ; en date du 9 février 2007, ces tirages ont été remboursés et la ligne correspondante résiliée par anticipation. La société Kanbay est consolidée à partir du 1er janvier 2007. Ses activités ont été transférées au cours de l'exercice dans les entités opérationnelles du Groupe.

b) Software Architects Inc.

Le 1^{er} mars 2007, la société Sogeti USA LLC a finalisé l'acquisition de 100% de la société Software Architects Inc.. Basée à Chicago, cette société dispose d'un effectif de plus de 500 collaborateurs présents dans 10 villes américaines.

Au 31 décembre 2007, l'affectation provisoire du prix d'acquisition peut être résumée comme suit :

en millions d'euros

Actifs net acquis, hors écarts d'acquisition existants (1)
 Actifs incorporels amortissables, nets des impôts différés passifs
 Écart d'acquisition

7
 3
 44

Prix d'acquisition total

54

(1) dont 1 million d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie

Entrée dans le périmètre de consolidation au 1^{er} mars 2007, la société Software Architects Inc. a été fusionnée dès le 1^{er} avril 2007 dans Sogeti USA LLC.

NOTE 3 – CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

en millions d'euros	2005		2006		2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	1 353	20	1 341	17	1 721	20
Royaume-Uni et Irlande	1 738	25	2 126	28	2 230	26
Pays Nordiques	415	6	441	6	539	6
Benelux	956	14	1 046	14	1 168	13
Allemagne et Europe Centrale	443	6	514	7	558	6
France	1 666	24	1 816	23	1 971	23
Europe du Sud	310	4	339	4	390	5
Asie Pacifique	73	1	77	1	126	1
TOTAL	6 954	100	7 700	100	8 703	100

La croissance du chiffre d'affaires de l'exercice 2007 par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2006 est de 13,0% et de 9,0% à taux de change et périmètre constants.

NOTE 4 – CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

L'analyse des charges opérationnelles par nature est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2005		2006		2007	
	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires
Charges de personnel	4 175	60,0	4 336	56,3	4 906	56,4
Frais de déplacements	309	4,5	340	4,4	393	4,5
	4 484	64,5	4 676	60,7	5 299	60,9
Achats et frais de sous-traitance	1 808	26,0	2 068	26,9	2 268	26,1
Loyers et taxes locales	240	3,5	268	3,5	285	3,3
Dotations aux amortissements et provisions	197	2,8	241	3,1	211	2,4
TOTAL	6 729	96,8	7 253	94,2	8 063	92,6

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Traitements et salaires	3 283	3 429	3 936
Charges sociales	803	818	874
Charges de retraite - régimes à prestations définies - et autres avantages postérieurs à l'emploi (1)	89	89	96
TOTAL	4 175	4 336	4 906

(1) Cf. Note 17 «Provisions pour retraites et engagements assimilés».

NOTE 5 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Coûts de restructuration	(164)	(94)	(90)
Coûts d'intégration des sociétés acquises	-	-	(27)
Charges liées aux attributions d'actions et d'options de souscription d'actions (1)	(12)	(17)	(22)
Plus-values de cession de sociétés consolidées ou d'activité	166	-	-
Autres	(1)	(2)	(8)
TOTAL	(11)	(113)	(147)

(1) Ces charges sont déterminées selon les modalités décrites en Note 9.A. «Plan d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions».

En 2005, les autres produits et charges opérationnels recouvrent principalement des coûts de restructuration relatifs aux réductions d'effectifs (83 millions d'euros), aux mesures de rationalisation du parc immobilier (66 millions d'euros) et à un amortissement accéléré de logiciel en Amérique du Nord (15 millions d'euros), ainsi que des plus-values de cession de sociétés consolidées (IS Energy et Capgemini Japan K.K.) ou d'activité (activité santé en Amérique du Nord).

En 2006, les autres produits et charges opérationnels sont constitués pour l'essentiel des coûts de restructuration encourus dans le cadre du plan «MAP» (Margin Acceleration Program) destiné à rationaliser l'organisation des activités d'infogérance du Groupe. Ces coûts sont relatifs aux réductions d'effectifs (67 millions d'euros), aux mesures de rationalisation du parc immobilier (16 millions d'euros) et aux coûts d'industrialisation et de migration liés à la mise en œuvre de

solutions de rightshoring (11 millions d'euros).

En 2007, les coûts de restructuration sont principalement composés :

- des coûts encourus dans le cadre de la poursuite du plan «MAP» relatif aux activités d'infogérance,
- des coûts liés à l'ajustement des effectifs affectés au contrat conclu avec HM Revenue & Customs au Royaume-Uni, compte tenu de la baisse prévue du volume d'activité de ce contrat.

Par nature, ces coûts sont constitués :

- des coûts relatifs aux réductions d'effectifs en Europe (64 millions d'euros dont 35 millions au titre du contrat HM Revenue & Customs),
- des charges liées aux mesures de rationalisation du parc immobilier, principalement au Royaume-Uni (13 millions d'euros),

- des coûts d'industrialisation et de migration liés à la mise en œuvre de solutions de rightshoring (13 millions d'euros).

Les coûts d'intégration des sociétés acquises s'élèvent à 27 millions d'euros et concernent principalement la société Kanbay (25 millions d'euros). Ils sont composés de :

- coûts liés à des réductions d'effectifs et de fermetures de bureaux (8 millions d'euros),
- coûts des consultants intervenant sur le processus d'intégration

et autres coûts directement liés à l'intégration du personnel des sociétés acquises (13 millions d'euros),

- charges liées aux plans d'options de souscription d'actions et aux actions réservées, attribuées par la société Kanbay, et maintenues dans le cadre de l'acquisition, pour la part allant de la date d'acquisition de la société aux différentes dates de fin d'acquisition des droits (6 millions d'euros, Cf. Note 2 «Évolution du périmètre»).

NOTE 6 – COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (NET)

L'analyse du coût de l'endettement financier (net) est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>		2005	2006	2007
Coût de l'endettement financier brut	I	(57)	(67)	(70)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	II	33	57	66
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (NET)		(24)	(10)	(4)

I. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Le coût de l'endettement financier brut se ventile comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles	(30)	(43)	(44)
Autres charges d'intérêt	(27)	(24)	(26)
TOTAL	(57)	(67)	(70)

Les charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles concernent les charges d'intérêt relatives aux Emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes émis les 24 juin 2003 (OCEANE 2003) et 16 juin 2005 (OCEANE 2005). Ces charges incluent 41 millions d'euros de charges d'intérêt notionnelles (dont 16 millions d'euros relatifs aux coupons) et 3 millions d'euros de charges d'intérêt dues au titre du contrat d'échange de taux d'intérêt relatif à l'OCEANE 2003.

En 2007 les autres charges d'intérêt se composent principalement :

- des charges d'intérêt notionnelles de 11 millions d'euros liées aux contrats de location-financement (principalement au Royaume-Uni et en France),
- des charges d'intérêt notionnelles de 6 millions d'euros liées aux dettes financières reconnues en contrepartie de la réintégration au bilan des créances de carry-back cédées en 2003 et 2004, dont

la comptabilisation au coût amorti génère un produit du même montant en résultat opérationnel,

- des charges d'intérêt notionnelles de 5 millions d'euros liées à la reconnaissance en dette financière de la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU, dans le cadre du contrat d'infogérance signé le 17 mai 2004 pour une période de 10 ans.

II. PRODUITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

L'augmentation des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie entre 2006 et 2007 résulte pour l'essentiel de la hausse des taux de rendement de la trésorerie placée, principalement chez Cap Gemini S.A., partiellement compensée par une diminution du volume moyen de trésorerie disponible (Cf. Note 16 «Trésorerie nette»).

NOTE 7 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Instruments de couverture de risques de taux d'intérêt à juste valeur (A)	-	1	2
Instruments de couverture de risques de change sur flux futurs de trésorerie (part inefficace)	-	-	5
Instruments de couverture de risques de change à juste valeur (B)	2	3	1
Gains de change sur opérations financières (C)	3	4	25
Plus-value de cession et reprise de provision sur titres non consolidés	3	-	3
Autres	1	5	2
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	9	13	38
Instruments de couverture de risques de taux d'intérêt à juste valeur (A')	-	(5)	-
Instruments de couverture de risques de change à juste valeur (B')	(2)	(4)	(17)
Pertes de change sur opérations financières (C')	(4)	(7)	(7)
Charges liées à la comptabilisation de passifs financiers au coût amorti	(4)	(3)	(3)
Charge d'intérêt nette sur régimes de retraite à prestations définies (1)	(8)	(9)	(6)
Moins-value de cession et dépréciation de titres non consolidés	(3)	-	(3)
Autres	(2)	(3)	(5)
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(23)	(31)	(41)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(14)	(18)	(3)

(1) Cf. Note 17 «Provisions pour retraites et engagements assimilés».

Les «Autres produits et charges financiers», qui s'élevaient à -3 millions d'euros en 2007 (contre -18 millions d'euros en 2006, soit une amélioration de 15 millions d'euros), portent principalement sur :

- les instruments de couverture de risques de taux d'intérêt à juste valeur (A) : ils correspondent à des instruments dérivés destinés à couvrir les risques de taux sur opérations financières et ont généré sur l'exercice un produit de 2 millions d'euros, imputable principalement à la variation de la juste valeur du swap de taux sur l'OCEANE 2003. La variation positive de la juste valeur de ce contrat de swap (produit de 1 million d'euros en 2007 contre une charge de 5 millions d'euros en 2006 – cf. (A')) explique l'essentiel de la variation positive de 6 millions d'euros d'une année sur l'autre des produits et charges financiers au titre des instruments de couvertures de risques de taux d'intérêt à la juste valeur,
- les instruments de couverture de risques de change sur flux futurs de trésorerie (part inefficace) : ils correspondent aux instruments dérivés destinés à la couverture de risques de change sur les flux de facturation intra-groupe impliquant l'Inde et ont généré sur l'exercice un produit net de 5 millions d'euros. Ce produit correspond à la variation de la part inefficace de la juste valeur des instruments de couverture (Cf. Note 24 «Comptabilité de couverture»),
- les instruments de couverture de risques de change à juste valeur (B) : ils correspondent aux instruments dérivés destinés à couvrir les risques de change sur opérations financières et ont généré une charge nette sur l'exercice de 16 millions d'euros (cf. (B)-(B'))

imputable en quasi-totalité à la variation de la juste valeur d'un swap de change en couverture d'un prêt intra-groupe entre Capgemini UK et Cap Gemini S.A.. À noter que cette charge, qui résulte de l'appréciation de l'euro contre la livre sterling sur l'exercice, est compensée à hauteur de 15 millions d'euros par le gain de change latent constaté à la clôture sur ce prêt intra-groupe et enregistré en gains de change sur opérations financières (C). Le solde des gains de change sur opérations financières (soit 10 millions d'euros) comprend des gains de change réalisés sur la couverture de divers prêts intra-groupe et notamment :

- des gains sur la couverture du prêt précité entre Capgemini UK et Cap Gemini S.A. pour 3 millions d'euros,
- des gains sur les couvertures relatives aux activités de prêt-emprunt intra-groupe dans le cadre du cash pooling international du Groupe pour 3 millions d'euros, lesquels ont été totalement compensés par des pertes de change de même montant sur les positions en devises sous-jacentes à la clôture (enregistrées en pertes de change sur opérations financières (C')).

La variation des produits et charges sur instruments de couverture de risque de change à juste valeur et des gains et pertes de change sur opérations financières entre 2006 et 2007 ressort en net à +6 millions d'euros (2 millions d'euros en 2007 contre -4 millions en 2006),

- la charge d'intérêt nette sur régimes de retraite à prestations définies (principalement au Royaume-Uni et au Canada) pour 6 millions d'euros (contre 9 millions d'euros en 2006, soit une variation positive de 3 millions d'euros).

NOTE 8 – IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Impôts courants	(34)	(49)	(78)
Impôts différés	(1)	36	30
TOTAL	(35)	(13)	(48)

La charge d'impôts courants de l'exercice 2007 recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires pour un total de 68 millions d'euros principalement aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Allemagne,
- des impôts forfaitaires et autres impôts pour 10 millions d'euros supportés essentiellement en Amérique du Nord et en Italie.

Le produit d'impôts différés net de l'exercice 2007 résulte essentiellement de :

- la reprise de provision pour visibilité sur impôts différés actifs

reconnus sur déficits fiscaux nés aux cours d'exercices antérieurs pour 101 millions d'euros essentiellement en France (81 millions d'euros) et en Suède,

- la comptabilisation d'un produit d'impôts différés net sur différences temporelles pour 6 millions d'euros principalement en France et au Royaume-Uni,
- l'utilisation, par imputation sur les bénéfices fiscaux 2007, de déficits reportables préalablement reconnus au bilan pour 75 millions d'euros, principalement en France (58 millions d'euros) et en Allemagne.

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
TAUX D'IMPOSITION EN FRANCE (%)	34,9	34,4	34,4
(Charge)/Produit d'impôts théorique	(61)	(105)	(168)
Éléments de rapprochement avec le taux effectif :			
Impôts différés actifs non reconnus ou dépréciés sur différences temporelles et déficits reportables	(16)	(11)	5
Effet lié à la réévaluation de l'impôt différé actif généré en France (1)	36	40	81
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits reportables nés antérieurement au 1er janvier	10	53	19
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus	4	41	7
Différences de taux d'imposition entre pays	1	6	11
Différences permanentes et autres éléments	(9)	(37)	(3)
(Charge)/Produit d'impôts réel	(35)	(13)	(48)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (%)	19,9	4,2	9,8

(1) Effet de la réévaluation déterminé selon les paramètres présentés en Note 12 «Impôts différés».

Au cours de l'exercice et des exercices précédents, plusieurs sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de redressements fiscaux. Plusieurs de ces redressements ont été

contestés et certaines procédures contentieuses sont encore en cours à la clôture de l'exercice.

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES

A) Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé, le 23 mai 2000 et le 12 mai 2005, le Conseil d'Administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce

pendant un délai respectif de cinq ans pour le plan du 23 mai 2000 (plan 2000) et de 38 mois pour le plan du 12 mai 2005 (plan 2005), des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 2000		Plan 2005	Total
Date de l'assemblée	23 mai 2000		12 mai 2005	
Nombre total d'options pouvant être consenties	12 000 000		6 000 000	
Date des premières attributions au titre de ce plan	1 ^{er} septembre 2000	1 ^{er} octobre 2001	1 ^{er} octobre 2005	
Délai d'exercice des options à compter de leur date d'attribution (sur la base de tranches progressives)	6 ans	5 ans	5 ans	
Prix de souscription en % de la moyenne des vingt séances de bourses précédant l'octroi	80%	100%	100%	
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :				
<i>Plus bas</i>	139,00	21,00	30,00	
<i>Plus haut</i>	139,00	40,00	55,00	
Nombre d'actions au 31 décembre 2006 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	6 665 265		3 853 445	10 518 710
Nombre de nouvelles options consenties au cours de l'exercice	Plan terminé		2 332 500	2 332 500
Nombre d'options forcloses ou annulées en 2007	850 486		365 850	1 216 336
Nombre d'options exercées en 2007	1 296 776 (1)		46 925 (2)	1 343 701
Nombre d'actions au 31 décembre 2007 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	4 518 003 (3)		5 773 170 (4)	10 291 173
Durée de vie moyenne pondérée résiduelle (en années)	1,68		3,84	-

(1) Au 31 décembre 2007, 834 959 options de souscription d'actions ont été levées au titre de l'attribution faite à 24 euros, 101 150 options au titre de l'attribution faite à 40 euros, 30 874 options au titre de l'attribution faite à 31 euros, 231 894 options au titre de l'attribution faite à 21 euros et 97 899 options au titre de l'attribution faite à 27 euros.

(2) Soit 45 825 options au titre de l'attribution faite à 30 euros et 1 100 options au titre de l'attribution faite à 43 euros.

(3) Soit 752 350 actions au prix de 40 euros, 201 842 actions au prix de 31 euros, 2 455 161 actions au prix de 21 euros et 1 108 650 au prix de 27 euros.

(4) Soit 1 574 870 actions au prix de 30 euros, 1 950 800 actions au prix de 43 euros, 323 000 actions au prix de 55 euros et 1 924 500 au prix de 44 euros.

Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Il est rappelé que dans l'hypothèse d'une publication par Euronext d'un avis de recevabilité d'une Offre Publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la Société, les titulaires d'options de souscription pourront – s'ils le souhaitent – lever aussitôt la totalité des options qui leur ont été consenties (ou le solde en cas de levée(s) partielle(s) déjà effectuée(s)).

Juste valeur des options accordées et incidence sur les états financiers

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon la méthode de «Black & Scholes» (décrits dans le tableau ci-après), la charge de l'exercice reconnue en «Autres produits et charges opérationnels» s'élève à 19 millions d'euros. Le montant global restant à amortir entre 2008 et 2011 au titre des huit attributions s'élève à 29 millions d'euros.

Synthèse	Plan 2000				Plan 2005			
	1 ^{er} octobre 2003	1 ^{er} avril 2004	1 ^{er} octobre 2004	1 ^{er} avril 2005	1 ^{er} octobre 2005	1 ^{er} octobre 2006	1 ^{er} avril 2007	1 ^{er} octobre 2007
Dates des attributions :								
Nombres d'actions attribuées à l'origine :	1 406 000	566 000	3 634 500	1 623 000	1 915 500	2 067 000	400 000	1 932 500
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :	40	31	21	27	30	43	55	44
Prix de l'action à la date d'attribution :	35,88	31,19	19,09	27,06	32,59	41,84	57,00	42,98
Nombre d'actions souscrites au 31/12/07 :	117 450	52 676	467 539	128 347	62 380	1 100	-	-
Principales conditions de marché à la date d'attribution :								
<i>Volatilité</i>	37,0-38,0%	38,1-38,8%	37,5-38,5%	32,4-33,8%	27,4-29,4%	32,4-35,9%	31,7-32,7%	34,8-35,7%
<i>Durée de vie moyenne d'exercice de l'option (années)</i>	3,5-4,25	3,5-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	2,7-3,1%	2,8-3%	3-3,3%	2,2-2,9%	2,3-2,7%	3,5-3,6%	4,1-4,2%	4,1%
<i>Taux de dividendes attendu</i>	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1,5%	1,5%
Conditions hors marché :								
<i>Présence effective à la date d'exercice</i>	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<i>Autres</i>	non	oui (1)	non	non	non	non	non	non
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des options	Modèle Black & Scholes							
Fourchette des justes valeurs en euros :	8,7-10,3	9,2-10,3	4,5-5,7	6,2-7,8	7,6-9,4	10,7-11,7	14,5-17,1	10,6-12,6
Nombre d'actions au 31/12/07 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées :	752 350	201 842	2 455 161	1 108 650	1 574 870	1 950 800	323 000	1 924 500

(1) Le nombre définitif des options de souscription d'actions était fonction du pourcentage de réalisation par l'ensemble Sogeti d'un objectif de «résultat opérationnel brut ajusté».

Actions relatives aux accords signés lors de l'acquisition de l'activité conseil d'Ernst & Young (mai 2000)

Ces accords prévoyaient un dispositif de rétention sur une période maximum de cinq ans du personnel clé de l'activité conseil d'Ernst & Young ayant rejoint le Groupe. Ce dispositif était fondé sur l'acquisition progressive de la propriété des actions attribuées aux apporteurs des activités conseil d'Ernst & Young et pouvait conduire, en cas de départ du Groupe, à la restitution par la personne concernée d'une partie des actions lui ayant été attribuées en mai 2000. Les accords prévoyaient par ailleurs qu'une partie des actions ainsi restituées revenait de droit à Cap Gemini S.A. (ces actions faisant alors l'objet soit d'une annulation soit d'une vente), le solde des actions ainsi restituées étant retenu dans les entités locales auxquelles les salariés ayant quitté le Groupe étaient rattachés dans le cadre du dispositif de rétention (trusts et comptes bancaires) en vue de leur réattribution ultérieure à d'autres salariés du pays concerné. A noter que certaines actions ayant été cédées, conformément aux dispositions des accords, préalablement à l'acquisition définitive de leur propriété par les bénéficiaires concernés ayant ultérieurement quitté le Groupe, ces entités se sont également vues restituer des liquidités (correspondant donc au produit de cession d'actions restituées) qui pouvaient, le cas échéant, être attribuées aux salariés du pays concerné sous forme de rémunération exceptionnelle.

Les réattributions d'actions de Cap Gemini S.A. dans le cadre de ce dispositif font l'objet de règles d'acquisition progressive de la propriété desdites actions selon un calendrier similaire à celui applicable aux options de souscription d'actions accordées par Cap Gemini S.A..

En 2007, ces entités ont attribué 18 700 actions de Cap Gemini S.A. à leurs salariés respectifs (principalement nord-américains). La charge 2007 comptabilisée en «Autres produits et charges opérationnels» s'élève à 2,5 millions d'euros. Le montant global restant à amortir entre 2008 et 2011 s'élève à 5 millions d'euros.

Il convient de noter que le nombre de titres pouvant faire l'objet d'une allocation est désormais très réduit (moins de 18 000 actions) et que ce mécanisme n'est plus utilisé que très marginalement et arrive à son terme, la charge comptable s'étalant toutefois en fonction de la progressivité de l'acquisition des titres.

B) Programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif publié le 22 mars 2007. La variation en 2007 des actions propres détenues au titre de ce programme (acquises exclusivement dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en œuvre à compter du 30 septembre 2005), est portée en déduction des capitaux propres consolidés 2007 pour un montant de 1 million d'euros.

C) Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation

au cours de l'exercice, diminué des actions propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de l'exercice.

	2005	2006	2007
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	141	293	440
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	131 391 243	132 782 723	144 744 128
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	1,07	2,21	3,04

L'augmentation du nombre moyen d'actions entre 2005 et 2006 résulte des émissions d'actions liées à l'exercice des options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel, au complément de prix Transiciel depuis août 2006 et à l'augmentation de capital du 6 décembre 2006 (l'impact de ces deux derniers éléments étant fortement réduit par l'application du prorata temporis).

L'augmentation du nombre moyen d'actions entre 2006 et 2007 résulte de l'exercice des options de souscription d'actions détenues par des membres du personnel et de l'impact sur une année complète du complément de prix Transiciel et de l'augmentation de capital du 6 décembre 2006.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de l'exercice.

Le cours moyen de l'action pour l'exercice 2007 a été de 49,32 euros.

Au 31 décembre 2007, les instruments dilutifs inclus dans le calcul ci-dessous comprennent :

- les options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel, considérées comme potentiellement dilutives lorsque le cours moyen des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options de souscription d'actions augmenté de leur juste valeur,
- les obligations convertibles émises le 16 juin 2005 (OCEANE 2005) qui sont dilutives car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 13 millions d'euros, est inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action (Cf. Note 16 «Trésorerie nette»).

	2005	2006	2007
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	141	293	440
Charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE 2005 (nette d'impôts)	6	12	13
Résultat part du Groupe dilué (en millions d'euros)	147	305	453
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	131 391 243	132 782 723	144 744 128
Ajustements :			
– conversion des obligations convertibles OCEANE 2003	-	-	-
– conversion des obligations convertibles OCEANE 2005 (nombre moyen pondéré)	5 905 405	11 810 810	11 810 809
– exercice des bons d'attribution d'actions liées à l'acquisition du groupe Transiciel	315 790	-	-
– exercice des options de souscription d'actions détenues par le personnel	859 828	2 647 793	2 737 133
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	138 472 266	147 241 326	159 292 070
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	1,06	2,07	2,84

Les Obligations Convertibles émises le 24 juin 2003 (OCEANE 2003) :

- n'étaient pas dilutives au 31 décembre 2005 dans la mesure où la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, pour chaque obligation était supérieure au résultat de base par action,
- sont considérées non dilutives au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007, bien que la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts (14 millions d'euros en 2006 et en 2007), soit inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action (Cf. Note 16 «Trésorerie nette»), dans la mesure où le Groupe dispose d'une option d'achat d'actions, acquise en juin 2005, portant sur un nombre d'actions égal à la totalité des actions sous-jacentes de l'OCEANE 2003 (soit environ 9 millions

d'actions) et visant à en neutraliser intégralement l'effet dilutif potentiel. Dès lors, les résultats des exercices 2006 et 2007 n'ont pas été retraités de la charge d'intérêt nette d'impôts des obligations convertibles (OCEANE 2003).

À titre d'information il est précisé que dans l'hypothèse où les obligations convertibles émises le 24 juin 2003 seraient prises en compte, en tant qu'instrument dilutif, pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires serait de 156 260 933 au 31 décembre 2006 et de 168 311 677 au 31 décembre 2007. Le résultat dilué par action s'élèverait alors à 2,04 euros par action en 2006 et à 2,78 euros par action en 2007.

NOTE 10 – ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse par nature et les variations des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Écarts d'acquisition	Logiciels	Actifs incorporels générés en interne	Autres actifs incorporels	Total
VALEUR BRUTE					
AU 1^{er} JANVIER 2005	1 786	184	39	154	2 163
Écarts de conversion	41	10	-	13	64
Acquisitions/Augmentations	1	19	2	5	27
Cessions/Diminutions	(5)	(20)	-	(13)	(38)
Variations de périmètre	4	(16)	-	(2)	(14)
Autres mouvements	-	8	-	(16)	(8)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 827	185	41	141	2 194
Écarts de conversion	(13)	(3)	-	(9)	(25)
Acquisitions/Augmentations	-	13	9	8	30
Cessions/Diminutions	-	(59)	(1)	(15)	(75)
Variations de périmètre	56	-	-	6	62
Autres mouvements	-	(16)	12	1	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 870	120	61	132	2 183
Écarts de conversion	(149)	(7)	-	(16)	(172)
Acquisitions/Augmentations	-	24	2	13	39
Cessions/Diminutions	-	(19)	-	-	(19)
Variations de périmètre	878	8	-	74	960
Autres mouvements	-	4	1	(2)	3
AU 31 DÉCEMBRE 2007	2 599	130	64	201	2 994
<i>Dont location-financement</i>				13	13
AMORTISSEMENTS					
AU 1^{er} JANVIER 2005		119	28	33	180
Écarts de conversion		7	-	2	9
Dotations		44	7	16	67
Sorties		(19)	-	(12)	(31)
Variations de périmètre		(12)	-	(1)	(13)
Autres mouvements		2	-	-	2
AU 31 DÉCEMBRE 2005		141	35	38	214
Écarts de conversion		(3)	-	(2)	(5)
Dotations		13	6	18	37
Sorties		(56)	(1)	(8)	(65)
Variations de périmètre		-	-	-	-
Autres mouvements		-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2006		95	40	46	181
Écarts de conversion		(5)	-	(4)	(9)
Dotations		18	5	31	54
Sorties		(17)	-	-	(17)
Variations de périmètre		4	-	-	4
Autres mouvements		2	-	(1)	1
AU 31 DÉCEMBRE 2007		97	45	72	214
<i>Dont location-financement</i>				10	10
DÉPRÉCIATION					
AU 1^{er} JANVIER 2005	12	8	-	-	20
Écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	6	3	-	-	9
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2005	18	11	-	-	29
Écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	3	-	(2)	1	2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(7)	7	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2006	21	4	5	1	31
Écarts de conversion	(1)	-	-	-	(1)
Dotations	2	-	-	-	2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	22	4	5	1	32
VALEUR NETTE					
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 809	33	6	103	1 951
AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 849	21	16	85	1 971
AU 31 DÉCEMBRE 2007	2 577	29	14	128	2 748
<i>Dont location-financement</i>				3	3

Le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles (39 millions d'euros en 2007) diffère de celui utilisé dans le tableau des flux de trésorerie (32 millions d'euros en 2007) du fait de l'exclusion

dans ce dernier des acquisitions d'actifs détenus en location-financement (7 millions d'euros en 2007).

Valeur des écarts d'acquisition

Valeur comptable des écarts d'acquisition par unité génératrice de trésorerie (zones géographiques et métier «Services informatiques de proximité» pour Sogeti) :

En millions d'euros	31 décembre 2005			31 décembre 2006			31 décembre 2007		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Amérique du Nord	222	-	222	199	-	199	454	-	454
Royaume-Uni	475	(4)	471	483	(6)	477	525	(7)	518
Benelux	333	(12)	321	319	(12)	307	394	(12)	382
France	136	-	136	136	(1)	135	291	(1)	290
Autres	203	(2)	201	228	(2)	226	339	(2)	337
Sogeti	458	-	458	505	-	505	596	-	596
Total	1 827	(18)	1 809	1 870	(21)	1 849	2 599	(22)	2 577

Analyse de la variation des écarts d'acquisition sur la période

La variation de la valeur nette des écarts d'acquisition en 2007 résulte principalement de :

- l'écart d'acquisition de 831 millions d'euros relatif à l'acquisition de Kanbay International Inc. (Cf. Note 2 «Évolution du périmètre»). Cet écart d'acquisition a été alloué pour 305 millions d'euros en Amérique du Nord, 172 millions d'euros en France, 90 millions d'euros au Royaume-Uni, 84 millions d'euros au Benelux, 72 millions d'euros en Allemagne et Europe Centrale, 54 millions d'euros aux pays Nordiques et 54 millions d'euros chez Sogeti,
- l'écart d'acquisition de 44 millions d'euros relatif à l'acquisition de Software Architects Inc. le 1er mars 2007,
- l'écart de conversion négatif de 149 millions d'euros sur les écarts d'acquisition libellés en devises étrangères.

de dépréciation a été mené au 31 décembre 2007 en application de la procédure mise en place par le Groupe. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : Valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 5 ans,
- taux de croissance à long terme : 3%,
- taux d'actualisation : 10,2% pour l'Amérique du Nord et 10,1% pour les autres unités génératrices de trésorerie.

Évaluation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2007

Dans le cadre du contrôle de la valeur des écarts d'acquisition, un test

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2007 à la reconnaissance de pertes de valeur significatives.

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Terrains, constructions et agencements	Matériels Informatiques	Autres actifs corporels	Total
VALEUR BRUTE				
AU 1^{er} JANVIER 2005	461	525	128	1 114
Écarts de conversion	13	17	3	33
Acquisitions/Augmentations	16	89	10	115
Cessions/Diminutions	(79)	(135)	(15)	(229)
Variations de périmètre	(2)	(54)	(1)	(57)
Autres mouvements	19	(3)	(9)	7
AU 31 DÉCEMBRE 2005	428	439	116	983
Écarts de conversion	(2)	(5)	(1)	(8)
Acquisitions/Augmentations	18	100	13	131
Cessions/Diminutions	(41)	(145)	(5)	(191)
Variations de périmètre	1	-	-	1
Autres mouvements	3	(9)	(4)	(10)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	407	380	119	906
Écarts de conversion	(16)	(15)	(2)	(33)
Acquisitions/Augmentations	35	111	23	169
Cessions/Diminutions	(35)	(63)	(9)	(107)
Variations de périmètre	49	24	4	77
Autres mouvements	7	(4)	(3)	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	447	433	132	1 012
<i>Dont location-financement</i>	106	161	7	274
AMORTISSEMENTS				
AU 1^{er} JANVIER 2005	204	364	97	665
Écarts de conversion	9	11	1	21
Dotations	40	80	10	130
Reprises	(63)	(117)	(13)	(193)
Variations de périmètre	-	(39)	(1)	(40)
Autres mouvements	5	(2)	(5)	(2)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	195	297	89	581
Écarts de conversion	(1)	(2)	(1)	(4)
Dotations	36	86	9	131
Reprises	(28)	(136)	(5)	(169)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres mouvements	(10)	-	(1)	(11)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	192	245	91	528
Écarts de conversion	(9)	(10)	-	(19)
Dotations	37	91	10	138
Reprises	(31)	(59)	(8)	(98)
Variations de périmètre	6	11	1	18
Autres mouvements	3	(2)	(1)	-
AU 31 DÉCEMBRE 2007	198	276	93	567
<i>Dont location-financement</i>	33	85	6	124
DÉPRÉCIATION				
AU 31 DÉCEMBRE 2005	3	-	-	3
AU 31 DÉCEMBRE 2006	3	-	-	3
AU 31 DÉCEMBRE 2007	3	-	-	3
VALEUR NETTE				
AU 31 DÉCEMBRE 2005	230	142	27	399
AU 31 DÉCEMBRE 2006	212	135	28	375
AU 31 DÉCEMBRE 2007	246	157	39	442
<i>Dont location-financement</i>	73	76	1	150

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles (169 millions d'euros en 2007) diffère de celui utilisé dans le tableau des flux de trésorerie (117 millions d'euros en 2007) du fait de

l'exclusion dans ce dernier des acquisitions d'actifs détenus en location-financement (52 millions d'euros en 2007).

NOTE 12 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

I. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS RECONNUS

A) Analyse par échéance

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
<i>Impôts différés actifs :</i>			
– Impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an	737	761	791
– Impôts différés actifs recouvrables à moins d'un an	91	127	116
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	828	888	907
<i>Impôts différés passifs :</i>			
– Impôts différés passifs à plus d'un an	105	108	128
– Impôts différés passifs à moins d'un an	16	10	10
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	121	118	138

B) Variation des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	Impôts différés actifs sur différences temporelles	Total impôts différés actifs	Total impôts différés passifs
Au 1^{er} janvier 2007	583	125	180	888	(118)
Variations de périmètre	-	-	1	1	(33)
Écarts de conversion	-	(13)	(7)	(20)	6
Impôts différés constatés en résultat	18	-	7	25	5
Impôts différés constatés en capitaux propres	-	-	13	13	2
Au 31 décembre 2007	601	112	194	907	(138)

Les impôts différés relatifs aux variations de périmètre (32 millions d'euros) concernent les acquisitions de l'année notamment Kanbay International Inc. et Software Architects Inc. (Cf. Note 2 «Évolution du périmètre») et sont principalement relatifs aux actifs incorporels amortissables.

Le détail des impôts différés constatés en résultat (30 millions d'euros) est présenté en Note 8 «Impôts».

La charge d'impôts différés constatée en capitaux propres (15 millions d'euros) porte essentiellement sur des écarts actuariels eux-mêmes constatés en capitaux propres (Cf. «État des produits et des charges comptabilisés»).

Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young en Amérique du Nord

L'apport en 2000 des activités conseil nord-américaines d'Ernst & Young permet au Groupe d'amortir fiscalement sur 15 ans la différence entre le prix de la transaction pour ces activités et la valeur fiscale des actifs et passifs acquis (soit 2 719 millions d'euros au 31 décembre 2007), ce qui représente une économie d'impôt sur les sociétés aux taux actuels d'impôt d'environ 1 060 millions d'euros. Au cours des derniers exercices, cet amortissement est venu augmenter totalement ou partiellement les déficits fiscaux, lesquels

sont reportables sur une durée de 20 ans.

La valeur de l'actif d'impôts différés est évaluée en tenant compte d'une estimation des résultats taxables des activités nord-américaines du Groupe sur les 5 prochaines années, sur la base de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. L'actif d'impôts différés de 165 millions de dollars américains (soit 112 millions d'euros au 31 décembre 2007) précédemment reconnu n'a pas été réévalué au 31 décembre 2007. En effet, les profits taxables générés en 2007 par les activités nord-américaines du Groupe ont été entièrement compensés par la charge fiscalement déductible liée au paiement par le Groupe des stock-options de Kanbay. En outre, il a été jugé préférable de consolider l'amélioration de la profitabilité des activités nord-américaines avant de procéder à une réévaluation de l'actif d'impôts différés.

En conséquence, le solde des impôts différés actifs non reconnus s'élève à 948 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables en France

La réorganisation des activités nord-américaines a conduit la société à reconnaître en 2002 une moins-value fiscale nette à court terme dont le montant s'élevait à 2,8 milliards d'euros. Depuis le 31 décembre 2003, le déficit fiscal correspondant est reportable indéfiniment sur les résultats fiscaux futurs générés en France.

A chaque clôture, cet actif d'impôt différé est réévalué en tenant compte d'une estimation du résultat fiscal au titre des 15 prochaines années. Cette réévaluation a été réalisée en retenant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables et en utilisant les paramètres de visibilité suivants :

- reconnaissance de 100% de l'utilisation sur les 5 premières années. La sixième année, les utilisations probables font l'objet d'une provision au taux forfaitaire de 35%, taux en augmentation de 5 points sur les années suivantes et, ceci jusqu'à 70%. Ce taux est porté à 100% au-delà de la quinzième année.

Ce modèle de réévaluation repose sur une diminution progressive de la visibilité sur la réalisation des estimations avec le temps, de façon à ce que le montant de l'impôt différé actif ainsi reconnu soit consommé :

- à hauteur de 60% environ au cours des 5 premières années,
- à hauteur des 40% restants sur la période allant de la sixième

à la quinzième année.

Au 31 décembre 2007, l'actif d'impôt différé reconnu en France correspondant s'élève à 545 millions d'euros (à comparer à 522 millions d'euros au 31 décembre 2006), soit une réévaluation de 81 millions d'euros et une utilisation de 58 millions d'euros. Le solde des impôts différés actifs non reconnus s'élève au 31 décembre 2007 à 45 millions d'euros.

Autres impôts différés actifs reconnus sur déficits fiscaux reportables

Le montant total des actifs d'impôts différés reconnus sur déficits fiscaux reportables au niveau du Groupe, en dehors de l'impôt différé actif reconnu en France, s'élève à 56 millions d'euros et concerne la Suède et la Norvège pour 28 millions d'euros, l'Allemagne pour 20 millions d'euros, la Belgique pour 3 millions d'euros et d'autres pays pour 4 millions d'euros.

C) Analyse par nature

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2007 peuvent être détaillés comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007
Déficits fiscaux reportables	539
Apport des activités conseil d'Ernst & Young	112
Provisions pour retraites et engagements assimilés	100
Autres	40
Total impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an	791
Déficits fiscaux reportables	62
Provisions pour retraites et engagements assimilés	16
Différentiels d'amortissement	9
Autres	29
Total impôts différés actifs recouvrables à moins d'un an	116
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECONNUS	907

Les impôts différés passifs au 31 décembre 2007 peuvent être détaillés comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2007
Retraitement de l'amortissement des écarts d'acquisition fiscalement déductibles	50
Retraitement de l'amortissement des relations clients	23
Composantes capitaux propres des emprunts obligataires convertibles (OCEANE 2003 et 2005)	16
Retraitements des contrats de location-financement	13
Provisions	13
Autres	13
Total impôts différés passifs à plus d'un an	128
Réévaluation des encours de production	9
Autres	1
Total impôts différés passifs à moins d'un an	10
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	138

II. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS

Les impôts différés actifs non reconnus s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	524	437	369
Impôts différés sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	1 183	1 058	948
Impôts différés sur différences temporelles	380	188	183
TOTAL	2 087	1 683	1 500

Au 31 décembre 2007, les impôts différés actifs non reconnus proviennent essentiellement de l'Amérique du Nord pour 1 184 millions d'euros (dont 948 millions d'euros relatifs à l'apport des activités conseil Ernst & Young, 151 millions d'euros d'impôts différés sur déficits reportables et 85 millions d'euros d'impôts différés sur différences temporelles).

Les impôts différés actifs non reconnus sur déficits fiscaux reportables (369 millions d'euros) portent essentiellement sur l'Amérique du Nord pour un montant de 151 millions d'euros, sur la France pour un montant de 45 millions d'euros et sur l'Italie pour 40 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Les impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles au 31 décembre 2007 sont relatifs à :

- des provisions pour retraites et engagements assimilés (72 millions d'euros), essentiellement au Royaume-Uni,
- des reconnaissances différées de chiffre d'affaires entre les comptes statutaires et les comptes consolidés (30 millions d'euros),
- des différences de méthodes de capitalisation et d'amortissement d'immobilisations entre les comptes statutaires et les comptes consolidés (9 millions d'euros),
- des restructurations (8 millions d'euros), des provisions (12 millions d'euros) et d'autres éléments divers (52 millions d'euros).

III. ÉCHÉANCIER DES DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES

L'assiette des déficits fiscaux reportables s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005		2006		2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
n+1	3	-	62	2	82	2
n+2	69	2	57	1	69	2
n+3	48	1	64	2	9	-
n+4	43	1	8	-	14	-
n+5	9	-	16	-	5	-
Plus de 5 ans	4 442	96	4 202	95	4 033	96
TOTAL	4 614	100	4 409	100	4 212	100

Il convient de noter que les déficits fiscaux reportables ne comprennent pas les amortissements futurs fiscalement déductibles relatifs à l'écart d'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young s'élevant à 1 284 millions d'euros au 31 décembre 2007.

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
Titres de sociétés mises en équivalence	-	-	23
Titres de sociétés non consolidées	5	140	3
Créances de carry-back	116	121	-
Dépôts et autres créances à long terme	32	23	35
Instruments dérivés	-	3	3
Divers	11	8	32
TOTAL	164	295	96

Titres de sociétés mises en équivalence

Les titres de sociétés mises en équivalence correspondent essentiellement à 48,6% de SSS Holding Corporation Ltd, acquis au travers de l'acquisition de Kanbay International Inc..

Titres de sociétés non consolidées

L'évolution du poste par rapport au 31 décembre 2006 résulte principalement de l'acquisition de la société Kanbay dans la mesure où le Groupe avait déjà fait l'acquisition, en octobre 2006, de 14,7% du capital et classé cet investissement en «Autres actifs non courants - Titres de sociétés non consolidés» pour 132 millions d'euros. Le Groupe a finalisé cette acquisition le 8 février 2007 et consolide globalement pour la première fois la société dans les comptes consolidés 2007 (Cf. Note 2 «Évolution du périmètre»).

Créances de carry-back

Les 26 juin 2003 et 28 juin 2004, Cap Gemini S.A. a cédé pour respectivement 74 et 33 millions d'euros à un établissement de crédit une créance de 90 millions d'euros et un complément de créance de 39 millions d'euros détenus sur le Trésor Public (Cf. Note 16 «Trésorerie nette» II c). Ces créances figurant

précédemment en «Autres actifs non courants» ont été reclassées, au 31 décembre 2007, en «Autres créances courantes et d'impôts» en raison de leur maturité (Juin 2008).

Dépôts et autres créances à long terme

Les dépôts et autres créances à long terme comprennent les prêts «aides à la construction» en France, les contributions sur plans de retraites au Canada, les dépôts et cautionnements et les autres créances à long terme.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont constitués de contrats de couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Ils sont détaillés dans la Note 16-III «Trésorerie nette» pour les couvertures concernant les dettes financières, et dans la Note 24 «Comptabilité de couverture» pour les couvertures opérationnelles de flux futurs de trésorerie.

Divers

Le poste est essentiellement composé de créances clients à plus d'un an dans le cadre du contrat Schneider Electric pour 25 millions d'euros en France.

NOTE 14 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
Clients	1 337	1 459	1 542
Provisions pour créances douteuses	(33)	(25)	(14)
Factures à émettre	467	530	694
Travaux en cours	27	99	96
TOTAL	1 798	2 063	2 318

Le total des créances clients et factures à émettre, nettes des avances et acomptes reçus, en nombre de jours de chiffre d'affaires, s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
Clients et comptes rattachés hors travaux en cours	1 771	1 964	2 222
Avances et acomptes reçus des clients	(609)	(683)	(743)
Total des créances clients nettes des avances et acomptes reçus	1 162	1 281	1 479
En nombre de jours de chiffre d'affaires	60	60	61

NOTE 15 – AUTRES CRÉANCES COURANTES ET D'IMPÔTS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
État - impôts sur les sociétés	21	20	31
État et organismes sociaux	70	55	56
Charges constatées d'avance	134	118	134
Créances de carry-back	-	-	127
Divers	25	21	26
TOTAL	250	214	374

Créances de carry-back

Ces créances, qui figuraient précédemment en «Autres actifs non courants», ont été reclassées, au 31 décembre 2007, en «Autres créances courantes et d'impôts» en raison de leur maturité (Juin 2008).

NOTE 16 – TRÉSORERIE NETTE

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie disponible, diminuée des dettes financières à court et long terme ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments de nature financière.

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2005	2006	2007
Trésorerie	I	2 136	2 859	2 151
Dettes financières	II	(1 231)	(1 224)	(1 245)
Instruments dérivés	III	(1)	(3)	(17)
TRÉSORERIE NETTE		904	1 632	889

I. TRÉSORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie s'analyse comme la somme des placements à court terme et du disponible en banque diminuée des découverts bancaires.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
Placements à court terme	1 805	2 460	1 594
Banques	416	442	648
Découverts bancaires	(85)	(43)	(91)
TRÉSORERIE	2 136	2 859	2 151

Au 31 décembre 2007, les placements à court terme sont principalement composés de billets de trésorerie et certificats de dépôts.

Sur l'exercice 2007, la diminution de la trésorerie s'explique principalement par les décaissements réalisés pour l'acquisition de sociétés (828 millions d'euros de décaissements nets des trésoreries acquises) et notamment de la société Kanbay International Inc. (754 millions d'euros de décaissement net de la trésorerie acquise). Exclusion faite des décaissements nets liés aux acquisitions, la trésorerie a progressé au cours de l'année, les flux de trésorerie d'exploitation (497 millions d'euros) ayant plus que compensé les décaissements de l'exercice au titre :

- des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 149 millions d'euros,
- des dividendes pour 101 millions d'euros,
- des remboursements des dettes financières, nets des augmentations, à hauteur de 95 millions d'euros.

II. DETTES FINANCIÈRES

A. Analyse des dettes financières

Les dettes financières s'analisent entre long terme et court terme comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2005	2006	2007
Emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2003 et 2005)	(a)	814	838	864
Dettes liées aux contrats de location-financement	(b)	124	107	105
Autres dettes financières	(c)	207	215	90
Dettes financières à long terme		1 145	1 160	1 059
Dettes liées aux contrats de location-financement	(b)	50	49	45
Dettes bancaires ou assimilées	(d)	8	6	6
Billets de Trésorerie		15	-	-
Autres dettes financières	(c)	13	9	135
Dettes financières à court terme (1)		86	64	186
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES		1 231	1 224	1 245

(1) Les dettes financières à court terme comprennent à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes financières dont la durée est inférieure à un an.

a) Emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes de Cap Gemini S.A. (OCEANE)

OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005

Le 16 juin 2005, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 24 juin 2005 et pour échéance le 1er janvier 2012 (OCEANE 2005).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 437 millions d'euros et il est représenté par 11 810 810 obligations d'une valeur nominale unitaire de 37 euros. Les obligations portent intérêt au taux nominal annuel de 1%.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°05-564 en date du 16 juin 2005.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2005

Conversion et/ou échange des Obligations en actions

A tout moment, à compter du 24 juin 2005, et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1er janvier 2012.

Amortissement normal

Le 1er janvier 2012 par remboursement au prix de 41,90 euros par Obligation, soit environ 113,2% de la valeur nominale des Obligations.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange,
- à compter du 24 juin 2009 et jusqu'au 31 décembre 2011, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé déterminé de manière à ce qu'il assure un taux de rendement actuariel brut identique à celui qu'il aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance, soit un taux de 2,875 %, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée, excède 130% de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations,
- à tout moment, pour la totalité des obligations restant en circulation, si moins de 10% des obligations émises restent en circulation.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

À l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à

d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de «grâce»), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société («pari passu»).

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2005

Au 31 décembre 2007, la composante dette de l'OCEANE 2005 s'élève à 426 millions d'euros (411 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le montant de la charge d'intérêt notionnelle annuelle comptabilisée au titre de l'OCEANE 2005 s'élève à 19 millions d'euros, contre un coupon effectivement décaissé de 4 millions d'euros, au taux d'intérêt nominal de l'emprunt (1%). La charge d'intérêt notionnelle est calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 4,8% correspondant au taux de marché auquel le Groupe aurait pu émettre au même moment un emprunt sans option de conversion (soit 4,5%), et après prise en compte des frais d'émission.

OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003

Le 24 juin 2003, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 2 juillet 2003 et pour échéance le 1er janvier 2010 (OCEANE 2003).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 460 millions d'euros et il est représenté par 9 019 607 obligations d'une valeur nominale unitaire de 51 euros. Les obligations portent intérêt à un taux de 2,5% l'an.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°03-607 en date du 24 juin 2003.

Cette OCEANE a fait l'objet d'un contrat d'échange de taux d'intérêt conclu en 2004 et réaménagé en 2006 au titre duquel Cap Gemini S.A. est payeur d'un taux variable Euribor 3 mois postfixé contre le taux fixe de l'OCEANE de 2,5%. Ses caractéristiques sont détaillées ci-après (cf. «III. Instruments dérivés»).

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2003

Conversion et/ou échange des obligations en actions

A tout moment à compter du 11 août 2003 et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1er janvier 2010.

Amortissement normal

Les obligations seront amorties en totalité le 1er janvier 2010 par remboursement au pair en numéraire.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange,
- à compter du 2 juillet 2007 et jusqu'au septième jour ouvré précédant le 1er janvier 2010, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé égal au pair, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs, excède 125% de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

A l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de «grâce»), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation, dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le marché Eurolist d'Euronext Paris S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société («pari passu»).

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2003

Au 31 décembre 2007, la composante dette de l'OCEANE 2003 s'élève à 438 millions d'euros (427 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Le montant de la charge d'intérêt notionnelle annuelle comptabilisée au titre de l'OCEANE 2003 s'élève à 22 millions d'euros, contre un coupon effectivement décaissé de 11,5 millions d'euros, au taux d'intérêt nominal de l'emprunt (2,5%). La charge d'intérêt notionnelle est calculée sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 5,1% correspondant au taux de marché auquel le Groupe aurait pu émettre au même moment un emprunt sans option de conversion (soit 4,8%), et après prise en compte des frais d'émission.

b) Dettes liées aux contrats de location-financement

Au 31 décembre 2007, les dettes liées aux contrats de location-financement concernent principalement les financements de

l'Université du Groupe «Les Fontaines» située à Gouvieux (France) et des investissements en matériels informatiques réalisés par Capgemini UK Plc et New Horizons System Solutions LP (Canada).

<i>en millions d'euros</i>	Antériorité maximale	Echéance maximale	Taux d'intérêt effectif	31 décembre 2007
Université Capgemini (Les Fontaines)	Octobre 2002	Juillet 2014	Euribor 3 mois +0,75%	59
Capgemini UK Plc	Octobre 2000	Octobre 2012	Fixe (9,8%)	37
New Horizons System Solutions LP	Juillet 2003	Janvier 2012	Fixe (6,1%)	16
Autres	Janvier 2001	Juin 2014	-	38
TOTAL DETTES À COURT ET LONG TERME				150

c) Autres dettes financières

Au 31 décembre 2007, les 225 millions d'euros d'autres dettes financières comprennent :

- la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU dans le cadre du contrat d'infogérance signé en mai 2004 et pour une période de 10 ans (63 millions d'euros),
- une dette envers la société TXU résultant de l'application des termes du contrat (17 millions d'euros),
- la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie la société Hindustan Lever Limited dans le cadre de l'acquisition de Capgemini Business Services India Ltd. (9 millions d'euros),
- un emprunt souscrit auprès d'un établissement financier suédois en 2004 (1 million d'euros),
- la contrepartie de la reconnaissance au bilan des créances de carry-back (127 millions d'euros) (Cf. Note 15 «Autres créances courantes et d'impôts»),
- des intérêts courus et non échus au 31 décembre 2007 relatifs aux OCEANE 2003 et 2005 (8 millions d'euros).

d) Dettes bancaires ou assimilées

Les dettes bancaires ou assimilées correspondent principalement à des tirages par les sociétés opérationnelles du Groupe sur des lignes de crédit bancaire. Ces lignes de crédit bénéficient dans certaines circonstances de la garantie de Cap Gemini S.A..

e) Crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A.

Le 14 novembre 2005, Cap Gemini S.A. a conclu avec un groupe de banques une ligne de crédit multidevises de 500 millions d'euros remboursable au plus tard le 14 novembre 2010. Suite à l'exercice par la Société, le 14 septembre 2006, de l'option d'extension d'un an prévue au contrat (extension qui a été acceptée par les banques le 27 octobre 2006), cette ligne est désormais remboursable au plus tard le 14 novembre 2011.

Les conditions de tirage de cette ligne sont les suivantes :

- une marge de 0,50% à ce jour (au-dessus de l'Euribor ou du Libor 1 à 12 mois), à laquelle s'ajoute, au-delà d'un certain niveau d'utilisation de la ligne, une commission d'utilisation comprise entre 0,025% et 0,050%. Cette marge peut évoluer à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Cap Gemini S.A.,
- une commission de non-utilisation de 35% de la marge (soit 0,175% à ce jour) pouvant être réduite à 30% en cas de hausse de la notation de Cap Gemini S.A..

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne.

Au titre de cette ligne, Cap Gemini S.A. s'est engagée à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- un ratio d'endettement net rapporté à la situation nette consolidée qui doit être inférieur à tout moment à 1,
- un ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) ajusté de certains éléments par la marge opérationnelle consolidée qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'au 31 décembre 2007, le Groupe respectait ces ratios financiers.

La ligne de crédit comporte des engagements qui limitent la capacité de la Société et de ses filiales à engager certaines opérations, et notamment :

- la création de sûretés sur leurs actifs,
- les opérations de cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées.

Cap Gemini S.A. s'est en outre engagée à respecter certaines clauses

habituelles, notamment le maintien de la ligne de crédit au même rang que les autres dettes financières du Groupe de même nature («pari passu»).

Enfin, cette ligne de crédit contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de fausse déclaration ou de manquement à d'autres obligations afférentes aux contrats de crédit (sous réserve, le cas échéant, de périodes de «grâce»), en cas de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), d'insolvabilité et de procédures de dépôt de bilan, de changement de contrôle ou de survenance d'événement ayant un impact négatif significatif sur la situation financière du Groupe.

À ce jour, cette ligne n'a fait l'objet d'aucun tirage.

B. Analyse de la variation des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie

L'augmentation des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie (37 millions d'euros) s'explique principalement par l'augmentation de la composante dette des emprunts obligataires (26 millions d'euros). Il convient de noter que les augmentations des dettes liées aux acquisitions des immobilisations en location-financement ne sont pas prises en compte dans le tableau des flux de trésorerie (59 millions d'euros).

Le remboursement des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie (132 millions d'euros) s'explique principalement par le paiement de dettes liées aux contrats de location-financement (62 millions d'euros) ainsi que le remboursement au premier trimestre 2007 d'un emprunt figurant dans la situation nette de Kanbay International Inc. lors de son acquisition (70 millions d'euros).

C. Principales caractéristiques des dettes financières

Pour l'exercice 2007, le taux d'intérêt effectif sur l'encours moyen des dettes financières du Groupe ressort à 5,4% (5,3% en 2006).

Au 31 décembre 2007, la part des dettes à taux fixe est de 62%, celle des dettes à taux variable plafonné de 35%, le solde étant à taux variable (respectivement 59% et 35% en 2006).

Analyse de la sensibilité du coût de l'endettement financier net à une hausse des taux

L'effet sur le coût de l'endettement financier brut d'une augmentation théorique moyenne annuelle des taux d'intérêt de 100 points de base rapportée à une position moyenne annuelle de dettes financières est non significatif pour l'exercice 2007 (1 million d'euros en 2006 et

6 millions d'euros en 2005).

Par ailleurs, l'effet sur les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'une hausse théorique moyenne annuelle des taux d'intérêt de 100 points de base rapportée à une position moyenne annuelle de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est estimé à 17 millions d'euros pour l'exercice 2007 (20 millions d'euros en 2006 et 14 millions d'euros en 2005).

Il en résulte un effet théorique positif estimé à 17 millions d'euros sur le coût de l'endettement financier net de l'exercice 2007 (19 millions d'euros en 2006 et 8 millions d'euros en 2005).

À l'inverse, une baisse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait, pour l'exercice 2007, une incidence négative de 17 millions d'euros sur le résultat financier du Groupe.

Taux d'intérêt effectifs par devises

Au 31 décembre	2007							
	Euro		Dollar Américain		Livre Sterling		Autre	Total
	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	Montant M€	Montant M€
OCEANE 2003	5,1%	438	-	-	-	-	-	438
OCEANE 2005	4,8%	426	-	-	-	-	-	426
Dettes bancaires ou assimilées	-	-	-	-	-	-	6	6
Dettes liées aux contrats de location-financement	5,3%	87	6,3%	8	9,8%	37	18	150
Autres dettes financières	4,0%	145	7,5%	80	-	-	-	225
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	-	1 096	-	88	-	37	24	1 245

III. INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les instruments dérivés sur opérations financières sont composés de contrats de couverture de risques de change et de taux d'intérêt se rapportant à des éléments de nature financière.

Ces instruments sont comptabilisés à la clôture à la juste valeur et inclus dans les «Autres actifs ou dettes non courants».

A. Couverture des risques de change

Les instruments dérivés utilisés pour les couvertures des risques de change concernent Cap Gemini S.A. dans le cadre de financements

internes au Groupe et prennent la forme de contrats d'achats et de ventes à terme et de contrats d'échange de devises qui s'élevaient au total à 312 millions d'euros au 31 décembre 2007 (326 millions d'euros au 31 décembre 2006) et portent sur des montants en livres sterling et dollars australiens.

En 2007, les instruments dérivés utilisés pour les couvertures de risques de change génèrent une charge financière nette de 16 millions d'euros (1 million d'euros en 2006), en quasi-totalité imputable à la

juste valeur d'un swap euro/livre sterling en couverture d'un prêt intra-groupe entre Capgemini UK et Cap Gemini S.A.. Cette charge a été compensée à hauteur de 15 millions d'euros par le gain de change latent constaté à la clôture sur ce même prêt intra-groupe et résultant de l'appréciation de l'euro contre la livre sterling sur l'exercice (Cf. Note 7 «Autres produits et charges financiers»).

Au 31 décembre 2007, la juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée dans les «Autres dettes non courantes» et s'établit à 14 millions d'euros (2 millions d'euros au 31 décembre 2006).

B. Couverture des risques de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007, deux couvertures de taux d'intérêt sont en cours sous la forme de contrats d'échange de taux et de produits optionnels (caps et floors) portant sur un montant total de 490 millions d'euros pour des périodes allant de 2 ans à 7 ans. Les caractéristiques de ces contrats sont les suivantes :

- le 28 octobre 2004, Cap Gemini S.A. a signé un contrat d'échange de taux d'intérêt à échéance janvier 2010 relatif à l'OCEANE 2003 et qui porte sur un notionnel de 460 millions d'euros. Compte tenu de la hausse des taux à court terme observée en 2005 et 2006 et des anticipations de marché jusqu'à l'échéance de l'OCEANE 2003 (1er janvier 2010), ce contrat d'échange de taux d'intérêt a fait l'objet d'un aménagement le 15 septembre 2006. Selon les nouveaux termes du contrat, Cap Gemini S.A. est payeur d'un taux variable (Euribor 3 mois postfixé, anciennement Euribor 12 mois postfixé - 0,59% selon les anciens termes du contrat)

contre le taux fixe de l'OCEANE (2,5%). Le taux variable est désormais plafonné à 3,07% (3,41% selon les anciens termes du contrat) et soumis à un taux plancher de 1,41% (inchangé). Enfin, la clause de désactivation automatique (à coût nul) en cas d'exercice par Cap Gemini S.A. du droit dont elle dispose de procéder, dans certaines conditions, à l'amortissement anticipé des obligations reste inchangée (les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées ci-dessus en «II. Dettes financières» ainsi que dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 03-607 en date du 24 juin 2003). L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31 décembre 2007 fait apparaître en «Autres produits et charges financiers» un produit s'élevant à 1 million d'euros (contre une charge de 5 millions d'euros en 2006). Dans le bilan au 31 décembre 2007, ce contrat est valorisé à 4 millions d'euros dans les «Autres dettes non courantes»,

- la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines (Université Capgemini) a signé en 2002 un contrat d'échange de taux d'intérêt à échéance juillet 2014 et portant sur un notionnel de 30 millions d'euros, relatif à la couverture à hauteur de 50% du contrat de location-financement de ladite Université. Aux termes du contrat d'échange de taux correspondant, la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines est payeur de taux fixe à 3,51% contre Euribor 3 mois. L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31 décembre 2007 fait apparaître en «Autres produits et charges financiers» un produit s'élevant à 0,3 million d'euros (contre un produit de 1 million d'euros en 2006). Dans le bilan au 31 décembre 2007, ce contrat est valorisé à 1 million d'euros dans les «Autres actifs non courants».

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La variation des provisions pour retraites et engagements assimilés se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2006	2007
Engagements nets en début de période	696	588
Écarts de conversion	3	(42)
Variations de périmètre	-	1
Coûts des services, effets des réductions et liquidations et charge financière nette	98	100
Prestations et contributions	(61)	(117)
Variation des écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(150)	84
Autres mouvements	2	1
Engagements nets en fin de période	588	615
Excédent de couverture comptabilisé à l'actif (1)	(3)	(6)
PROVISIONS POUR RETRAITES COMPTABILISÉES AU PASSIF	591	621

(1) Les montants concernent un excédent de couverture sur un plan au Canada comptabilisé en «Autres actifs non courants» Cf. Note 13.

Il convient de noter qu'en 2007, la charge nette de 100 millions d'euros comprend les coûts des services rendus (82 millions d'euros), les coûts des services passés reconnus (14 millions d'euros), la charge

financière nette (6 millions d'euros) et un produit de 2 millions d'euros lié à l'effet des réductions et liquidations.

Les montants reconnus au bilan au titre des engagements pour retraites et engagements assimilés se déterminent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	31 décembre 2006	31 décembre 2007
Dette actuarielle relative aux régimes couverts par des actifs	1 957	2 002
Juste valeur des actifs de couverture	(1 489)	(1 492)
Déficit net des régimes couverts par des actifs	I 468	510
Déficit des régimes non couverts par des actifs	II 125	137
Déficit net total	593	647
Coûts des services passés non reconnus	(5)	(32)
Provisions nettes au bilan	588	615
Montants à l'actif	(3)	(6)
Montants au passif	591	621

I. PROVISIONS SUR RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES COUVERTS PAR DES ACTIFS

Les régimes de retraite couverts par des actifs existent principalement au Royaume-Uni, au Canada et dans d'autres pays (États-Unis, Irlande, Suède, Pays-Bas, Allemagne, Suisse, France et Inde).

Il convient de noter qu'au 31 décembre 2007, les plans de retraites couverts par des actifs des Pays-Bas et de l'Irlande ont fait l'objet d'une liquidation.

A) Analyse des engagements

<i>en millions d'euros</i>	2005				2006				2007			
	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total
Dette actuarielle	1 572	212	104	1 888	1 647	197	113	1 957	1 679	209	114	2 002
Juste valeur des actifs de couverture	1 045	182	76	1 303	1 212	193	84	1 489	1 216	206	70	1 492
DÉFICIT	527	30	28	585	435	4	29	468	463	3	44	510
Dont écarts actuariels constatés en capitaux propres	198	33	13	244	75	9	7	91	148	11	6	165
COÛTS DES SERVICES PASSÉS NON RECONNUS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(27)	(27)
PROVISIONS NETTES AU BILAN	527	30	28	585	435	4	29	468	463	3	17	483
Montants à l'actif	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-	(6)	-	(6)
Montants au passif	527	30	28	585	435	7	29	471	463	9	17	489

Au 31 décembre 2007, le montant de la provision nette au bilan hors Royaume-Uni et Canada s'élève à 17 millions d'euros, et concerne les États-Unis (10 millions d'euros), la France (3 millions d'euros), la Suède (2 millions d'euros), l'Allemagne et l'Europe Centrale (1 million d'euros) et l'Inde (1 million d'euros).

B) Analyse des variations des provisions

Analyse de la variation des valeurs actualisées de l'obligation et des actifs de couverture.

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Coût des services passés non reconnus	Provisions nettes au bilan
Au 1^{er} janvier 2005	1 203	(857)	-	346
Coût des services rendus	78	-	-	78
Intérêts financiers	73	-	-	73
Rendement attendu des actifs	-	(68)	-	(68)
Prestations versées aux salariés	(31)	28	-	(3)
Contributions aux plans	-	(57)	-	(57)
Variations des écarts actuariels	313	(120)	-	193
Écarts de conversion	63	(50)	-	13
Contrat Aspire à la date de transfert	178	(165)	-	13
Autres variations	11	(14)	-	(3)
Au 31 décembre 2005	1 888	(1 303)	-	585
Coût des services rendus	91	-	-	91
Intérêts financiers	93	-	-	93
Rendement attendu des actifs	-	(89)	-	(89)
Effet de réduction et liquidation	(27)	17	-	(10)
Contributions versées par les salariés	6	(6)	-	-
Prestations versées aux salariés	(37)	37	-	-
Contributions aux plans	-	(57)	-	(57)
Variations des écarts actuariels	(81)	(73)	-	(154)
Écarts de conversion	6	-	-	6
Autres variations	18	(15)	-	3
Au 31 décembre 2006	1 957	(1 489)	-	468
Coût des services rendus	74	-	-	74
Coût des services passés	40	-	(27)	13
Intérêts financiers	102	-	-	102
Rendement attendu des actifs	-	(102)	-	(102)
Effet de réduction et liquidation	(29)	29	-	-
Contributions versées par les salariés	5	(5)	-	-
Prestations versées aux salariés	(53)	53	-	-
Contributions aux plans	-	(111)	-	(111)
Variations des écarts actuariels	58	26	-	84
Écarts de conversion	(148)	104	-	(44)
Autres variations	(4)	3	-	(1)
Au 31 décembre 2007	2 002	(1 492)	(27)	483

La charge opérationnelle de l'exercice s'élève à 87 millions d'euros et concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni (54 millions d'euros), la France (12 millions d'euros) et le Canada (11 millions d'euros).

Le produit de rendement attendu des actifs s'élève à 102 millions d'euros et concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni (83 millions d'euros) et le Canada (14 millions d'euros).

La charge financière de l'exercice correspondant à l'actualisation de l'obligation s'élève à 102 millions d'euros et concerne principalement le Royaume-Uni (85 millions d'euros).

Ces différents éléments sont déterminés sur la base des hypothèses détaillées ci-après.

Les prestations versées aux salariés (53 millions d'euros) portent principalement sur le Royaume-Uni (24 millions d'euros) et le Canada (15 millions d'euros).

Les principaux contributeurs aux plans sur l'exercice (111 millions d'euros) sont le Royaume-Uni (73 millions d'euros), le Canada (12 millions d'euros), la France (10 millions d'euros) et les Etats-Unis (10 millions d'euros).

Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus

Les écarts actuariels résultent d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime.

Ces écarts incluent (i) les effets des changements d'hypothèses actuarielles (principalement taux d'actualisation des engagements et taux de rendement attendu des actifs du régime) et (ii) les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ces derniers sont des «ajustements liés à

l'expérience» et sont détaillés ci-après «III. Analyse des ajustements liés à l'expérience inclus dans les écarts actuariels»).

La perte actuarielle reconnue en 2005 (193 millions d'euros) résulte principalement de la baisse des taux d'actualisation des engagements au Royaume-Uni et au Canada et de l'adoption d'une nouvelle table de mortalité au Royaume-Uni.

Le gain actuariel reconnu en 2006 (154 millions d'euros) est lié à des changements d'hypothèses actuarielles, principalement au Royaume-Uni pour 125 millions d'euros où le taux d'actualisation des engagements retenu a été augmenté de 50 points de base.

La perte actuarielle reconnue en 2007 (84 millions d'euros) s'explique par l'adoption d'une nouvelle table de mortalité au Royaume-Uni et la révision à la hausse des hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation, partiellement compensée par la hausse du taux d'actualisation des engagements au Royaume-Uni.

C) Analyse des actifs de couverture

Les principales catégories d'actifs de couverture se répartissent comme suit :

en millions d'euros	2005		2006		2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actions	852	65	958	64	941	63
Obligations	388	30	456	31	488	33
Biens immobiliers	32	3	39	3	32	2
Trésorerie	14	1	16	1	22	1
Autres	17	1	20	1	9	1
TOTAL	1 303	100	1 489	100	1 492	100

L'âge moyen des bénéficiaires des principaux plans de retraites couverts par des actifs est d'environ 44 ans, ce qui explique la forte proportion des actions dans la répartition des actifs de couverture.

D) Effectifs relatifs aux régimes de retraite à prestations définies couverts par des actifs

	2005	2006	2007			Total
	Total	Total	Royaume-Uni	Canada	Autres	
Salariés en activité	10 939	12 183	3 994	939	11 072	16 005
Anciens salariés	6 307	7 419	6 334	44	831	7 209
Retraités	936	1 167	1 141	157	28	1 326
TOTAL	18 182	20 769	11 469	1 140	11 931	24 540

À noter qu'au Royaume-Uni, il est prévu de fermer la section à prestations définies du plan de retraites de Capgemini UK Plc à l'acquisition de droits futurs à compter du 31 mars 2008, ce qui concerne environ 2 600 bénéficiaires actuellement en activité. En remplacement, les personnes concernées auront la possibilité d'adhérer à la section à cotisations définies de ce plan. La section à prestations définies du plan Capgemini UK continuera d'être pleinement opérationnelle après cette date pour 160 membres actifs «protégés», les 2 600 personnes précitées devenues alors des membres actifs à rente différée, environ 5 000 anciens salariés du Groupe bénéficiant d'une rente différée et environ 1 000 retraités actuels. Capgemini UK, conformément aux recommandations du

«Pension Regulator» britannique, a pris l'engagement de combler le déficit tel qu'évalué au 31 mars 2006 sur une période de 10 ans.

L'augmentation des effectifs est essentiellement due à l'expansion des activités du Groupe en Inde. En effet, au 31 décembre 2007, le total des effectifs bénéficiant de ces régimes de retraite en Inde s'élève à 9 955 salariés, contre 6 152 salariés au 31 décembre 2006. Il convient de noter qu'au 31 décembre 2007, le montant de la dette actuarielle en Inde est de 1 million d'euros. Un contrat d'assurance couvre en Inde le versement de primes de départ aux salariés ayant au moins deux ans d'ancienneté.

E) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation et d'augmentation des salaires

en %	2005	2006	2007		
			Royaume-Uni	Canada	Autres
Taux d'actualisation des engagements	2,6 - 7,4	2,6 - 8,1	5,8	5,5 - 5,8	3,4 - 8,5
Taux d'augmentation des salaires	1,5 - 6,0	1,5 - 6,0	4,2	3,3	1,5 - 6,0

Taux de rendement attendu des actifs du régime

en %	2005	2006	2007		
			Royaume-Uni	Canada	Autres
Actions	4,8 - 8,6	6,0 - 8,5	8,0	8,5	3,1 - 8,5
Obligations	2,4 - 7,8	2,5 - 7,3	5,8	5,0 - 5,5	1,1 - 5,0
Biens immobiliers	6,0 - 6,5	5,0 - 6,5	6,5	-	0,2 - 4,5
Trésorerie	3,8	2,0 - 3,8	3,8	4,5	4,5

Taux de rendement effectif des actifs du régime

en %	2005	2006	2007		
			Royaume-Uni	Canada	Autres
Actions	6,0 - 26,4	3,0 - 18,5	6,7 - 7,6	(2,7)	0,1 - 3,1
Obligations	2,0 - 9,9	0,1 - 5,3	1,6 - 6,5	3,6	1,1 - 4,7
Biens immobiliers	19,8	18,0	(4,9)	-	0,2
Trésorerie	1,8 - 3,2	(2,5) - 4,7	-	1,4	4,4

F) Contribution prévisionnelle pour l'exercice 2008

En 2008, le Groupe prévoit de verser 93 millions d'euros de contributions aux titres des régimes de retraite à prestations définies.

II. PROVISIONS SUR RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES NON COUVERTS PAR DES ACTIFS

Les régimes de retraite non couverts par des actifs concernent essentiellement le Canada, l'Allemagne et l'Europe Centrale, la France, l'Italie, l'Inde et la Suède.

Il convient de noter que le plan de retraite non couvert par des actifs de l'Italie a fait l'objet d'une liquidation au 31 décembre 2007.

A) Analyse des engagements

en millions d'euros	2005	2006	2007				
	Total	Total	France	Canada	Allemagne et Europe Centrale	Autres	Total
Dette actuarielle / Déficit	116	125	48	37	24	28	137
Dont écarts actuariels constatés en capitaux propres	15	18	11	-	1	5	17
Coûts des services passés non reconnus	(5)	(5)	(5)	-	-	-	(5)
PROVISIONS NETTES AU PASSIF	111	120	43	37	24	28	132

Les «Autres» engagements comprennent des régimes non couverts par des actifs en Suède et en Inde.

Il convient de noter que pour le Canada, le régime concerne principalement le service d'une couverture médicale.

B) Analyse des variations des engagements

en millions d'euros	Valeur actualisée de l'obligation	Coûts des services passés non reconnus	Provisions nettes au bilan
Au 1^{er} janvier 2005	105	(5)	100
Variations de périmètre	(11)	-	(11)
Coût des services rendus	11	-	11
Intérêts financiers	3	-	3
Effet de réduction ou liquidation	-	-	-
Prestations versées aux salariés	(5)	-	(5)
Variations des écarts actuariels	13	-	13
Écarts de conversion	3	-	3
Autres variations	(3)	-	(3)
Au 31 décembre 2005	116	(5)	111
Variations de périmètre	-	-	-
Coût des services rendus	9	-	9
Intérêts financiers	5	-	5
Effet de réduction ou liquidation	(1)	-	(1)
Prestations versées aux salariés	(4)	-	(4)
Variations des écarts actuariels	4	-	4
Écarts de conversion	(3)	-	(3)
Autres variations	(1)	-	(1)
Au 31 décembre 2006	125	(5)	120
Variations de périmètre	1	-	1
Coût des services rendus	8	-	8
Coût des services passés	1	-	1
Intérêts financiers	6	-	6
Effet de réduction ou liquidation	(2)	-	(2)
Prestations versées aux salariés	(6)	-	(6)
Variations des écarts actuariels	-	-	-
Écarts de conversion	2	-	2
Autres variations	2	-	2
Au 31 décembre 2007	137	(5)	132

Le coût des services rendus sur l'exercice 2007 (8 millions d'euros) concerne essentiellement la France (4 millions d'euros) et le Canada (3 millions d'euros).

Les prestations versées aux salariés concernent l'Italie (2 millions d'euros), la France (2 millions d'euros), l'Allemagne et l'Europe Centrale (1 million d'euro) et le Canada (1 million d'euros).

C) Effectifs relatifs aux régimes de retraite à prestations définies non couverts par des actifs

	2005	2006	2007				Total
	Total	Total	France	Canada	Allemagne et Europe Centrale	Autres	
Salariés en activité	19 989	23 653	20 682	1 878	279	7 454	30 293
Anciens salariés	1 148	985	-	88	107	811	1 006
Retraités	120	282	4	314	65	15	398
TOTAL	21 257	24 920	20 686	2 280	451	8 280	31 697

L'augmentation des effectifs est essentiellement due à l'expansion des activités du Groupe en Inde, notamment suite à l'acquisition de Kanbay le 8 février 2007. Au 31 décembre 2007, le total des effectifs relevant des plans de retraites non couverts par des actifs s'élève en Inde à 6 081 salariés contre aucun au 31 décembre 2006.

D) Principales hypothèses actuarielles

en %	2005	2006	2007			
			France	Canada	Allemagne et Europe Centrale	Autres
Taux d'actualisation des engagements	3,7 - 6,0	3,9 - 5,3	4,8	5,5 - 5,8	5,5	4,0 - 8,0
Taux d'augmentation des salaires	2,0 - 4,5	1,5 - 4,5	1,8	3,3	1,5 - 2,0	3,0 - 8,0

III. ANALYSE DES «AJUSTEMENTS LIÉS À L'EXPÉRIENCE» INCLUS DANS LES ÉCARTS ACTUARIELS

Cette analyse recouvre les régimes de retraite à prestations définies couverts et non couverts par des actifs.

Les «ajustements liés à l'expérience» représentent les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

en millions d'euros	2004	2005	2006	2007
Ajustement des passifs lié à l'expérience (1)	17	37	37	1
Ajustement des actifs lié à l'expérience (2)	27	112	50	3

(1) + : augmentation des passifs / - : diminution des passifs.

(2) + : augmentation des actifs / - : diminution des actifs.

Ces ajustements d'expérience concernent principalement le Royaume-Uni et le Canada.

IV. ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ DES COÛTS MÉDICAUX

Les coûts médicaux concernent uniquement le Canada. Sur les exercices 2005, 2006 et 2007, une variation théorique de 1% de leur taux d'évolution aurait un effet au compte de résultat (coût des services rendus et intérêts financiers) de plus ou moins 1 million d'euros et sur l'engagement au bilan un effet variant de moins 4 millions d'euros à plus 5 millions d'euros pour 2005 et 2006, et de moins 5 millions d'euros à plus 6 millions d'euros pour 2007.

NOTE 18 – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

La variation des provisions courantes et non courantes se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
AU 1^{er} JANVIER	39	34	98
Dotations	18	73	48
Reprises pour utilisation	(18)	(9)	(53)
Reprises pour non utilisation	(10)	(3)	(7)
Autres	5	3	(1)
AU 31 DÉCEMBRE	34	98	85

Au 31 décembre 2007, les provisions courantes (57 millions d'euros) et non courantes (28 millions d'euros) concernent principalement des risques sur projets et contrats pour un montant de 75 millions d'euros (88 millions d'euros au 31 décembre 2006) et des risques liés à des litiges sociaux et fiscaux pour un montant de 10 millions d'euros.

Les principaux mouvements de l'exercice concernent le contrat Schneider Electric qui a fait l'objet de renégociations conduisant

à un réaménagement des calendriers, des principes tarifaires et du périmètre de responsabilité du Groupe dans les années qui viennent. Ces changements ont conduit à avancer sur l'exercice 2007 la prise en compte de charges jusqu'ici étalées dans le temps, à provisionner le coût de la réduction du périmètre du nouveau contrat, et à constater, par une reprise de la provision pour perte à terminaison passée fin 2006, la perspective retrouvée d'une profitabilité opérationnelle du contrat sur la période 2008-2016.

NOTE 19 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes comprennent principalement les dettes de restructuration liées aux mesures de rationalisation du parc immobilier engagées essentiellement aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, la part à plus d'un an des réserves spéciales de participation en France ainsi que les contrats de couverture des risques de taux d'intérêt et de change détaillés dans la Note 16-III « Trésorerie nette » pour les couvertures concernant les dettes financières.

NOTE 20 – DETTES OPÉRATIONNELLES

Les dettes opérationnelles, hors avances et acomptes reçus des clients présentés séparément, s'analysent comme suit :

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2005	2006	2007
Fournisseurs	735	817	863
Impôts et taxes	294	306	316
Personnel	787	858	910
Divers	65	38	31
TOTAL	1 881	2 019	2 120

NOTE 21 – AUTRES DETTES COURANTES ET D'IMPÔTS

<i>Au 31 décembre (en millions d'euros)</i>	2005	2006	2007
État - impôts sur les sociétés	47	65	71
Autres dettes courantes	19	48	16
TOTAL	66	113	87

Les autres dettes courantes s'analysent entre la part à moins d'un an des réserves spéciales de participation et les autres dettes courantes. L'évolution sur l'exercice résulte principalement du paiement par la France de la participation reconnue sur les résultats de l'exercice 2001.

NOTE 22 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

I. RISQUES DE MARCHÉ

A) Risque de change

Le Groupe est exposé à deux types de risques de change, pouvant impacter le résultat et les capitaux propres : d'une part, des risques liés à la conversion, pour les besoins de l'élaboration des comptes consolidés, des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro et d'autre part, des risques opérationnels sur les flux d'exploitation non libellés en devises de fonctionnement des entités.

Capgemini a pour politique de ne pas couvrir les risques liés à la conversion des comptes en devises des filiales consolidées ayant une devise fonctionnelle différente de l'euro.

Par ailleurs, le Groupe est exposé de façon limitée aux risques de change opérationnels en raison de son activité, l'essentiel de son chiffre d'affaires étant généré dans les pays où sont également encourues les charges d'exploitation. Toutefois, le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Pologne, en Inde ou en Chine, expose Capgemini à des risques de change sur une partie de ses coûts de production.

Le Groupe a mis en œuvre une politique visant à minimiser et gérer les risques de change qui résultent en particulier de la production d'une part toujours croissante de ses services en Inde, principal centre de production délocalisée. Dès lors que les contrats clients de durée excédant deux ans ne comprennent pas de clauses de révision de prix pour fluctuations de change, le Groupe met en place une politique de couverture qui repose sur les principes suivants :

- définition de la stratégie de couverture par le Directeur Financier

L'exposition du Groupe aux risques de change, induite par les opérations comptabilisées au 31 décembre 2007 par les filiales du Groupe dans une devise différente de leur devise fonctionnelle respective, est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	31 décembre 2007				
	Euro	Dollar Américain	Livre Sterling	Couronne Suédoise	Autres devises (1)
Total Actif	72	115	118	4	24
Total Passif	(54)	(72)	(405)	(2)	(15)
Exposition aux risques de change avant couverture	18	43	(287)	2	9
Montants couverts	(16)	(18)	278	-	(6)
Exposition aux risques de change après couverture	2	25	(9)	2	3

(1) Les autres devises comprennent essentiellement le franc suisse, le dollar canadien, le zloty polonais et la couronne norvégienne.

du Groupe sur la base d'un reporting trimestriel analysant l'exposition aux risques de change résultante, sur des périodes de deux ans glissantes, relatives aux opérations intra-groupe impliquant l'Inde,

- les opérations de couverture sont essentiellement réalisées sous forme d'achat et de vente à terme de devises, et tant leur mise en œuvre sur des périodes allant jusqu'à deux ans que leur suivi sont assurés localement,
- les effets de couverture des flux futurs de trésorerie sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité de couverture.

Au titre de l'année 2007, le Groupe a couvert près de 75% de son risque en devises étrangères (dollar américain, euro et livre sterling) contre roupie indienne, pour un montant total de couverture d'environ 180 millions en contre-valeur euro. Ces couvertures ont notamment permis de pallier en partie la chute de plus de 10% du dollar américain contre la roupie indienne au cours de l'année 2007. Le résultat des opérations de couverture de flux futurs de trésorerie est décrit en note 24 «Comptabilité de couverture».

Outre les risques de change liés à la production délocalisée, Capgemini est exposé au risque de variation des cours des devises, au titre :

- des flux financiers échangés dans le cadre de l'activité de financement intra-groupe : ces flux étant systématiquement couverts (sous forme de contrats d'échange de devises), l'incidence de la variation des devises sur les résultats et les capitaux propres du Groupe est à ce titre négligeable,
- des flux de redevances payables au Groupe par les filiales n'ayant pas l'euro comme devise fonctionnelle. Bien que le Groupe ne couvre pas systématiquement ce risque, l'incidence de la variation des devises sur les résultats n'est pas significative compte tenu du délai moyen réduit entre la date de facturation et la date d'encaissement des dites redevances.

Les montants couverts, au 31 décembre 2007, concernent essentiellement Cap Gemini S.A. dans le cadre de financements internes au Groupe ainsi que la filiale Capgemini Consulting India Private Ltd. dans le cadre des activités de sous-traitance qu'elle réalise pour les autres régions du Groupe.

B) Risque de taux

L'exposition de Capgemini aux risques de taux d'intérêt s'analyse selon :

- la situation de trésorerie : au 31 décembre 2007, Capgemini dispose de liquidités pour 2 151 millions d'euros – dont 1 594 millions sont placés aux taux du marché – contre un endettement financier brut de 1 245 millions d'euros,
- la politique prudente du Groupe en terme de gestion de risques de taux : la part à taux variable de l'endettement financier brut est limitée à 38%, dont l'essentiel (35%) est à taux variable plafonné (Cf. Note 16 «Trésorerie Nette» II).

Par conséquent, et sur la base du niveau moyen de trésorerie et de dette financière constaté sur l'exercice 2007, une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un effet positif sur le coût de l'endettement financier net de Capgemini de l'ordre de 17 millions d'euros. À l'inverse, une baisse des taux d'intérêts de 100 points de base aurait, pour l'exercice 2007, une incidence négative de 17 millions d'euros sur le résultat financier du Groupe. Une analyse de sensibilité du résultat aux variations de taux d'intérêt est présentée en Note 16 «Trésorerie Nette» II.c).

C) Risque sur les actions

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements, et ne détient pas de participation significative en actions cotées en bourse. En revanche, il détient un petit nombre de ses propres actions suite à la mise en œuvre d'un contrat de liquidité entrant dans le cadre de son programme de rachat d'actions (la ligne de liquidité associée s'élève à 10 millions d'euros). Le nombre d'actions auto-détenues de ce fait s'élevait au 31 décembre 2007 à 127 040 : eu égard à ce nombre très limité d'actions auto-détenues, l'incidence directe qu'aurait une variation de l'action de Cap Gemini S.A. sur le résultat et les capitaux propres du Groupe est considérée comme négligeable.

II. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les passifs financiers sont constitués pour l'essentiel de dettes financières ainsi que d'une partie des dettes opérationnelles (Cf. Note 23 «Instruments financiers»).

Une analyse détaillée de la dette financière est présentée en Note 16 «Trésorerie nette» ainsi que de la maturité et des flux futurs de trésorerie liés aux passifs financiers en Note 23 «Instruments financiers» c).

Les passifs financiers dont l'exigibilité pourrait exposer le Groupe à un risque de liquidité correspondent principalement aux deux emprunts obligataires convertibles (OCEANE 2003 et OCEANE 2005).

Afin de gérer le risque de liquidité pouvant résulter de l'exigibilité des passifs financiers, que ce soit à leur échéance contractuelle ou par anticipation, le Groupe met en œuvre une politique de financement prudente reposant en particulier sur :

- le recours mesuré à l'effet de levier de la dette, combiné à l'attention portée à limiter l'octroi de toute disposition

contractuelle pouvant entraîner une exigibilité anticipée des dettes financières,

- le maintien à tout moment d'un niveau élevé de disponibilités (2 151 millions d'euros au 31 décembre 2007) auquel s'ajoute notamment la ligne de crédit syndiquée multidevises de 500 millions d'euros (jamais tirée à ce jour),
- la gestion active des maturités des passifs financiers, visant à limiter la concentration d'échéances de dettes financières,
- la diversification des sources de financement, permettant de limiter la dépendance sur certaines catégories de prêteurs.

III. RISQUE DE CRÉDIT

Les actifs financiers sont constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances (Cf. Note 23 «Instruments financiers»).

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2007, les créances clients s'élevaient à 1 528 millions d'euros (Cf. Note 14 «Clients et comptes rattachés»). Le plus gros client du Groupe, qui est un organisme public britannique de premier rang, représente environ 13% du chiffre d'affaires du Groupe, le second seulement 3%. Les 10 premiers clients représentent ensemble 29% du chiffre d'affaires du Groupe et les 30 premiers un peu moins de 42%. La solvabilité de ces grands clients et la grande dispersion des autres limitent les risques de crédit. Les activités des clients du Groupe peuvent être affectées par leur environnement économique et les créances correspondantes s'en trouver affectées par voie de conséquence, mais le Groupe estime qu'aucun de ses clients, aucun des secteurs d'activité ni aucune des zones géographiques où il opère ne présentent un risque significatif d'irrecouvrabilité,
- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de ne pas placer sa trésorerie sur supports actions, et de répartir en revanche ses placements sur (i) des titres de créances négociables (certificats de dépôt et billets de trésorerie) ou (ii) des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à 1 an, dans le respect de règles de diversification et de qualité de contrepartie. Au 31 décembre 2007, les placements à court terme, qui s'élevaient à 1 594 millions d'euros (Cf. Note 16 «Trésorerie nette») sont composés essentiellement de titres de créances négociables (certificats de dépôt et billets de trésorerie) d'une maturité ne dépassant pas 3 mois, émis par des sociétés ou institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit (minimum A2/P2 ou équivalent). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux, Cap Gemini S.A. est amenée à conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan et le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable à ce titre.

Enfin, au 31 décembre 2007 Capgemini ne consent aucun prêt significatif à des personnes physiques ou morales externes, employés ou entités dont il détiendrait des titres et qui ne seraient pas consolidées.

Analyse des créances clients et de leur antériorité

Au 31 décembre 2007, le solde du poste «Clients» s'établit à 1 542 millions d'euros et les provisions pour créances douteuses à 14 millions d'euros. Ce faible taux de créances douteuses s'explique par le fait que l'essentiel de la facturation implique l'acceptation par le client des travaux réalisés.

Au 31 décembre 2007, le montant des créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée s'élève à 420 millions d'euros représentant 27,5% du total du poste «Clients» et s'analyse comme suit:

<i>en millions d'euros</i>	< 30 jours	> 30 jours et < 90 jours	> 90 jours
Créances clients	254	119	47
En pourcentage du poste clients nets de provisions	16,6%	7,8%	3,1%

Les créances pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée concernent un nombre limité de clients qui font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques.

Au 31 décembre 2007, en l'absence d'événements de nature à accréditer l'idée que les clients concernés n'honoreraient pas leurs engagements et obligations de paiement, le Groupe n'a pas constaté de provisions pour dépréciation de ces créances.

NOTE 23 – INSTRUMENTS FINANCIERS

A) Catégorisation et juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers se ventilent selon les catégories suivantes :

en millions d'euros	CATÉGORISATION					31 décembre 2007	
	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées	-	3	-	-	-	3	3
Dépôts et investissements à long terme	-	-	35	-	-	35	35
Autres actifs non courants	-	-	32	-	3	35	35
Clients	-	-	1 528	-	-	1 528	1 528
Autres créances courantes	-	-	143	-	10	153	153
Placements à court terme	1 594	-	-	-	-	1 594	1 594
Banques	648	-	-	-	-	648	648
ACTIFS FINANCIERS	2 242	3	1 738	-	13	3 996	3 996
Emprunts obligataires	-	-	-	(864)	-	(864)	(854)
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	(150)	-	(150)	(150)
Autres dettes financières à long terme	-	-	-	(90)	-	(90)	(90)
Autres dettes non courantes	-	-	-	(16)	(18)	(34)	(34)
Découverts bancaires	(91)	-	-	-	-	(91)	(91)
Autres dettes financières à court terme	-	-	-	(141)	-	(141)	(141)
Dettes fournisseurs	-	-	-	(863)	-	(863)	(863)
Autres dettes courantes	-	-	-	(29)	(2)	(31)	(31)
PASSIFS FINANCIERS	(91)	-	-	(2 153)	(20)	(2 264)	(2 254)

en millions d'euros	CATÉGORISATION					31 décembre 2006	
	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Titres de sociétés non consolidées	-	140	-	-	-	140	140
Dépôts et investissements à long terme	-	-	23	-	-	23	23
Autres actifs non courants	-	-	129	-	3	132	132
Clients	-	-	1 434	-	-	1 434	1 434
Autres créances courantes	-	-	16	-	5	21	21
Placements à court terme	2 460	-	-	-	-	2 460	2 460
Banques	442	-	-	-	-	442	442
ACTIFS FINANCIERS	2 902	140	1 602	-	8	4 652	4 652
Emprunts obligataires	-	-	-	(838)	-	(838)	(844)
Dettes liées aux contrats de location-financement	-	-	-	(156)	-	(156)	(156)
Autres dettes financières à long terme	-	-	-	(215)	-	(215)	(215)
Autres dettes non courantes	-	-	-	(11)	(6)	(17)	(17)
Découverts bancaires	(43)	-	-	-	-	(43)	(43)
Autres dettes financières à court terme	-	-	-	(15)	-	(15)	(15)
Dettes fournisseurs	-	-	-	(817)	-	(817)	(817)
Autres dettes courantes	-	-	-	(38)	(5)	(43)	(43)
PASSIFS FINANCIERS	(43)	-	-	(2 090)	(11)	(2 144)	(2 150)

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à leur juste valeur par compte de résultat, c'est-à-dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif, si ce dernier existe. A défaut, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation fondées sur l'analyse de cash-flows actualisés ou un modèle d'évaluation des options,
- les actifs financiers disponibles à la vente, constitués des titres des sociétés non consolidées, sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan,
- les prêts et créances comprennent principalement les créances clients et certaines autres créances diverses courantes et non courantes. Ils font l'objet d'une comptabilisation au coût amorti déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE),
- les dettes au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières,

des dettes fournisseurs et d'autres dettes diverses courantes et non courantes,

- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement,
- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture en tenant compte d'un taux de financement moyen de marché et de la valeur du risque de crédit du Groupe Capgemini, pour des emprunts sur des durées équivalentes à la durée résiduelle de chacun des deux emprunts obligataires,

- la juste valeur des dettes liées aux contrats de location-financement est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de la diversité de leurs formes et de leurs échéances.

ceux relatifs à la part efficace des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie et ceux relatifs aux prêts et créances comptabilisés en résultat opérationnel, sont comptabilisés en résultat financier et détaillés en Note 6 «Coût de l'endettement financier (net)» et en Note 7 «Autres produits et charges financiers».

B) Effet en résultat des instruments financiers

Les effets en résultat des instruments financiers, à l'exception de

C) Échéancier des passifs financiers

Les montants indiqués dans l'analyse des échéances correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

en millions d'euros	31 décembre 2007						
	Échéance contractuelle	Valeur au bilan	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
OCEANE 2003	2010	438	495	12	12	471	-
Contrat d'échange de taux d'intérêt (OCEANE 2003) (1)	2010	4	(2)	3	3	(8)	-
OCEANE 2005	2012	426	517	4	4	509	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	2008 à 2014	150	150	45	33	55	17
Autres dettes financières à long terme	2009 à 2014	90	168	1	11	2	154
Autres dettes non courantes	2008 à 2009	30	30	14	16	-	-
Découverts bancaires	2008	91	91	91	-	-	-
Autres dettes financières à court terme	2008	141	6	6	-	-	-
Dettes fournisseurs	2008	863	863	863	-	-	-
Autres dettes courantes	2008	31	24	24	-	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 264	2 342	1 063	79	1 029	171

en millions d'euros	31 décembre 2006						
	Échéance contractuelle	Valeur au bilan	Flux de trésorerie contractuels	< à 1 an	> 1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
OCEANE 2003	2010	427	507	12	12	483	-
Contrat d'échange de taux d'intérêt (OCEANE 2003) (1)	2010	6	1	3	3	(5)	-
OCEANE 2005	2012	411	520	4	4	13	499
Dettes liées aux contrats de location-financement	2007 à 2014	156	156	49	31	50	26
Autres dettes financières à long terme	2008 à 2014	215	189	1	3	12	173
Autres dettes non courantes	2008 à 2009	11	11	-	2	9	-
Découverts bancaires	2007	43	43	43	-	-	-
Autres dettes financières à court terme	2007	15	6	6	-	-	-
Dettes fournisseurs	2007	817	817	817	-	-	-
Autres dettes courantes	2007	43	43	43	-	-	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 144	2 293	978	55	562	698

(1) Le contrat d'échange de taux d'intérêt relatif à l'OCEANE 2003 est inclus au bilan dans les «Autres dettes non courantes» et détaillé en Note 16. III «Trésorerie nette - Instruments dérivés».

Les flux futurs de trésorerie relatifs aux OCEANE 2003 et 2005 ont été estimés sur la base des taux nominaux contractuels, respectivement 2,5% et 1% et selon une hypothèse de remboursement total in fine (Cf. Note 16 «Trésorerie nette»).

Les flux futurs de trésorerie relatifs au contrat d'échange de taux d'intérêt lié à l'OCEANE 2003 ont été évalués sur la base des taux d'intérêt de marché à la clôture de l'exercice.

La dette de carry-back (enregistrée en « Autres dettes financières à court terme » au 31 décembre 2007 et en «Autres dettes financières à long terme» au 31 décembre 2006) ayant été comptabilisée en contrepartie d'une créance de carry-back cédée en 2003 et 2004 (Cf. Note 15 « Autres créances courantes et d'impôts »), ne devrait pas donner lieu à un flux de trésorerie en 2008, l'établissement bancaire auquel les créances ont été cédées devant être remboursé directement par le Trésor Public.

Les flux de trésorerie contractuels associés au poste de «Dettes liées aux contrats de location-financement» correspondent aux flux de remboursement contractuels des emprunts notionnels.

NOTE 24 – COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La comptabilité de couverture appliquée dans le cadre de la couverture des risques de change des flux futurs de trésorerie concerne principalement la filiale Capgemini Consulting India Private Ltd. dans le cadre des activités de sous-traitance qu'elle réalise pour les autres régions du Groupe.

Au 31 décembre 2007, ces couvertures sont constituées de contrats d'achats et de ventes de devises à terme, à échéance 2008 et 2009, pour une contre-valeur totale de 177 millions d'euros (90 millions d'euros au 31 décembre 2006) et portent sur des montants en euros (47 millions d'euros), dollars américains (136 millions de dollars américains) et livres sterling (27 millions de livres sterling).

Ces couvertures ont des échéances allant de 3 mois à 18 mois. Au 31 décembre 2007, elles se répartissent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	< 6 mois	> 6 mois et < 12 mois	> 12 mois	Total
Contrats de devises à terme	87	57	33	177

Dans le bilan au 31 décembre 2007, ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur pour 2 millions d'euros en «Autres actifs non courants», 8 millions d'euros en «Autres créances courantes et d'impôts» et 1 million d'euros en «Autres dettes courantes et d'impôts» (au 31 décembre 2006 ces instruments dérivés étaient comptabilisés pour 5 millions d'euros en «Autres créances courantes et d'impôts» et 5 millions d'euros en «Autres dettes courantes et d'impôts»).

En 2007, le montant comptabilisé en capitaux propres durant la période et représentant la part efficace des couvertures de risques de change s'élève à 10 millions d'euros (1 million d'euros en 2006). Le montant des capitaux propres recyclé en marge opérationnelle s'établit à 6 millions d'euros (2 millions d'euros en 2006).

La part inefficace comptabilisée en résultat financier représente un produit de 5 millions d'euros en 2007 contre un produit non significatif en 2006.

NOTE 25 – INFORMATION SECTORIELLE

I. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le Groupe exerce son activité dans huit zones géographiques détaillées ci-dessous :

Zones géographiques	Pays
Amérique du Nord	Canada, Etats-Unis, Mexique
Royaume-Uni et Irlande	Irlande, Royaume-Uni
Pays Nordiques	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
Benelux	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas
Allemagne et Europe Centrale	Allemagne, Autriche, Pologne, Suisse et autres pays d'Europe de l'Est
France	France, Maroc
Europe du Sud	Argentine, Brésil, Espagne, Italie, Portugal
Asie Pacifique	Australie, Chine, Inde, Singapour

A) Analyse du résultat par zone géographique

Le résultat de l'exercice 2007 par zone géographique s'analyse comme suit :

en millions d'euros	Amérique du Nord	Royaume-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Élimination	Total	
CHIFFRE D'AFFAIRES												
- hors Groupe (2)	1 721	2 230	539	1 168	558	1 971	390	126	-	-	8 703	
- inter-zones géographiques	20	74	18	34	74	70	30	286	-	(606)	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 741	2 304	557	1 202	632	2 041	420	412	-	(606)	8 703	
MARGE OPÉRATIONNELLE	111	152	45	176	74	86	21	32	(57)	-	640	
% du chiffre d'affaires	6,5	6,8	8,4	15,0	13,3	4,4	5,5	25,3	-	-	7,4	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	84	76	42	167	70	68	18	28	(60)	-	493	
											Coût de l'endettement financier (net)	(4)
											Autres produits et charges financiers	(3)
											Charge d'impôt	(48)
											Quote-part de résultat dans les sociétés associées	2
											RÉSULTAT NET	440
											PART DU GROUPE	440

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

(2) Le chiffre d'affaires hors Groupe est enregistré dans la région donneuse d'ordre.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

Le résultat de l'exercice 2006 par zone géographique s'analysait comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Élimination	Total	
CHIFFRE D'AFFAIRES												
– hors Groupe (2)	1 341	2 126	441	1 046	514	1 816	339	77	-	-	7 700	
– inter-zones géographiques	12	48	23	45	60	74	28	130	-	(420)	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 353	2 174	464	1 091	574	1 890	367	207	-	(420)	7 700	
MARGE OPÉRATIONNELLE	72	164	32	142	52	5	15	13	(48)	-	447	
% du chiffre d'affaires	5,4	7,7	7,4	13,5	10,2	0,3	4,4	16,4	-	-	5,8	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	66	127	29	131	40	(30)	9	11	(49)	-	334	
											Coût de l'endettement financier (net)	(10)
											Autres produits et charges financiers	(18)
											Charge d'impôt	(13)
											RÉSULTAT NET	293
											PART DU GROUPE	293

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

(2) Le chiffre d'affaires hors Groupe est enregistré dans la région donneuse d'ordre.

Le résultat de l'exercice 2005 par zone géographique s'analysait comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume-Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Élimination	Total	
CHIFFRE D'AFFAIRES												
– hors Groupe (2)	1 353	1 738	415	956	443	1 666	310	73	-	-	6 954	
– inter-zones géographiques	17	50	17	49	42	67	22	70	-	(334)	-	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 370	1 788	432	1 005	485	1 733	332	143	-	(334)	6 954	
MARGE OPÉRATIONNELLE	(26)	67	24	101	36	44	9	9	(39)	-	225	
% du chiffre d'affaires	(1,9)	3,8	5,9	10,6	8,2	2,6	2,9	12,1	-	-	3,2	
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	20	56	14	85	50	16	5	8	(40)	-	214	
											Coût de l'endettement financier (net)	(24)
											Autres produits et charges financiers	(14)
											Charge d'impôt	(35)
											RÉSULTAT NET	141
											PART DU GROUPE	141

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

(2) Le chiffre d'affaires hors Groupe est enregistré dans la région donneuse d'ordre.

B) Analyse des charges d'amortissement et des charges sans contrepartie en trésorerie

Pour l'exercice 2007, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Royaume-			Allemagne		France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
	Amérique du Nord	Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	et Europe Centrale					
Charges d'amortissement	(43)	(47)	(6)	(15)	(25)	(29)	(6)	(20)	(1)	(192)
Dotations nettes aux provisions (1)	(2)	(12)	-	(3)	(2)	(16)	-	(1)	-	(36)
TOTAL	(45)	(59)	(6)	(18)	(27)	(45)	(6)	(21)	(1)	(228)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

Pour l'exercice 2006, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysaient comme suit :

en millions d'euros	Royaume-			Allemagne		France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
	Amérique du Nord	Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	et Europe Centrale					
Charges d'amortissement	(31)	(54)	(7)	(17)	(21)	(25)	(5)	(6)	(1)	(167)
Dotations nettes aux provisions (1)	(2)	(6)	-	(2)	(10)	(42)	(1)	(2)	-	(65)
TOTAL	(33)	(60)	(7)	(19)	(31)	(67)	(6)	(8)	(1)	(232)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

Pour l'exercice 2005, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysaient comme suit :

en millions d'euros	Royaume-			Allemagne		France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
	Amérique du Nord	Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	et Europe Centrale					
Charges d'amortissement	(47)	(47)	(8)	(25)	(24)	(25)	(4)	(5)	(1)	(186)
Dotations nettes aux provisions (1)	1	(1)	-	(1)	-	(10)	(1)	1	-	(11)
TOTAL	(46)	(48)	(8)	(26)	(24)	(35)	(5)	(4)	(1)	(197)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

C) Analyse des actifs et passifs par zone géographique

L'implantation des actifs dans le Groupe correspond à la localisation des clients, exception faite des centres d'externalisation tels que l'Inde. Au 31 décembre 2007, les actifs et passifs par zone géographique s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume -Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Élimi- nation	Total
Actifs par zone géographique :											
– hors Groupe	1 134	1 101	361	1 076	537	1 765	238	204	166	-	6 582
– inter-zones géographiques	31	26	7	15	19	58	8	49	67	(280)	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	1 165	1 127	368	1 091	556	1 823	246	253	233	(280)	6 582
											907
											31
											1 594
											13
											9 127
Passifs par zone géographique :											
– hors Groupe	562	1 293	173	288	195	1 016	152	76	47	-	3 802
– inter-zones géographiques	60	35	18	36	26	91	9	(4)	9	(280)	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	622	1 328	191	324	221	1 107	161	72	56	(280)	3 802
											3 851
											138
											71
											1 245
											20
											9 127

D) Analyse des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006	2007
Amérique du Nord	38	31	30
Royaume-Uni et Irlande	27	47	55
Pays Nordiques	8	4	14
Benelux	9	6	20
Allemagne et Europe Centrale	20	26	17
France	24	30	40
Europe du Sud	8	4	8
Asie-Pacifique	8	13	24
TOTAL	142	161	208

L'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'explique principalement par :

- l'accroissement des surfaces de bureaux et des installations informatiques en Inde,
- le développement des activités d'outsourcing au Benelux,
- et la poursuite du déploiement de systèmes d'information globaux au niveau du Groupe.

Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles diffère du montant présenté en tableaux des flux de trésorerie (149 millions d'euros) du fait de l'exclusion dans ce dernier des acquisitions d'actifs détenus en location-financement (59 millions d'euros).

II. INFORMATION SECTORIELLE PAR MÉTIERS

Les prestations du Groupe s'organisent autour de quatre métiers :

- le Conseil, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des performances des entreprises clientes grâce à une connaissance approfondie de leurs activités et de leurs processus («Consulting Services»),
- l'Intégration de systèmes et d'applications informatiques, qui consiste à planifier, concevoir et développer des systèmes et des applications informatiques («Technology Services»),
- l'Infogérance, qui consiste à gérer tout ou partie de l'informatique d'une entreprise ou de ses processus métier («Business Process Outsourcing»),
- les Services informatiques de proximité, qui exercent au sein même de l'entreprise cliente une activité d'accompagnement et de support des équipes informatiques internes («Local Professional Services»).

La ventilation du chiffre d'affaires par métier est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2005		2006		2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	918	13	851	11	753	9
Intégration de systèmes et applications informatiques	2 307	33	2 619	34	3 349	38
Infogérance	2 611	38	3 008	39	3 189	37
Services informatiques de proximité	1 118	16	1 222	16	1 412	16
TOTAL	6 954	100	7 700	100	8 703	100

La ventilation de la marge opérationnelle par métier est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2005		2006		2007	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	41	4,5	86	10,1	79	10,5
Intégration de systèmes et applications informatiques	118	5,1	196	7,5	299	8,9
Infogérance	3	0,1	93	3,1	150	4,7
Services informatiques de proximité	102	9,1	120	9,8	169	12
Non alloué	(39)	-	(48)	-	(57)	-
TOTAL	225	3,2	447	5,8	640	7,4

NOTE 26 – EFFECTIFS

A) Effectifs moyens par zone géographique

	2005		2006		2007	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	7 381	12	6 272	10	8 564	11
Royaume-Uni et Irlande	8 668	15	8 894	14	8 791	11
Pays Nordiques	3 439	6	3 480	5	3 818	5
Benelux	8 402	14	8 807	14	9 167	12
Allemagne et Europe Centrale	3 487	6	4 336	7	5 814	7
France	19 196	32	19 924	31	20 595	26
Europe du Sud	5 246	9	5 982	9	6 476	8
Asie-Pacifique	3 762	6	6 167	10	15 832	20
Non alloué	153	-	151	-	156	-
TOTAL	59 734	100	64 013	100	79 213	100

B) Effectifs de fin d'année par zone géographique

Au 31 décembre	2005		2006		2007	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	6 351	10	6 441	10	8 857	11
Royaume-Uni et Irlande	8 826	15	8 785	13	8 482	10
Pays Nordiques	3 429	6	3 608	5	3 942	5
Benelux	8 613	14	9 014	13	9 492	11
Allemagne et Europe Centrale	3 732	6	5 137	8	6 274	8
France	19 714	32	20 287	30	20 979	25
Europe du Sud	5 591	9	6 235	9	6 836	8
Asie-Pacifique	4 628	8	8 231	12	18 487	22
Non alloué	152	-	151	-	159	-
TOTAL	61 036	100	67 889	100	83 508	100

NOTE 27 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

A) Engagements donnés

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2005	2006	2007
Sur locations non résiliables	1 046	867	834
Sur contrats fournisseurs	89	91	47
Autres engagements donnés	44	42	43
TOTAL	1 179	1 000	924

Les engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Matériel informatique	Bureaux	Voitures	Autres locations non résiliables	Total
n+1	13	154	51	5	223
n+2	7	130	36	4	177
n+3	3	109	21	1	134
n+4	2	86	7	-	95
n+5	-	71	-	-	71
n+6 et années ultérieures	-	134	-	-	134
31 décembre 2007	25	684	115	10	834
31 décembre 2006	59	677	114	17	867
31 décembre 2005	100	817	117	12	1 046

Au 31 décembre 2007, les engagements sur des locations non résiliables sont principalement donnés en France (130 millions d'euros), au Benelux (125 millions d'euros), au Royaume-Uni (119 millions d'euros), en Allemagne et Europe Centrale (104 millions d'euros) et en Amérique du Nord (92 millions d'euros). Les charges de loyer reconnues en compte de résultat sur l'exercice s'élèvent à 246 millions d'euros.

La diminution des engagements sur locations de matériel informatique est liée à l'échéance en 2007 d'un certain nombre de contrats notamment au Royaume-Uni, en Amérique du Nord et en France.

La durée des baux relatifs aux bureaux varie selon les zones géographiques, et s'étale sur des périodes comprises entre 5 et 25 ans. La durée des contrats de location de véhicules s'étale de 3 à 5 ans. L'augmentation des engagements sur locations de bureaux non résiliables est essentiellement imputable aux sociétés acquises par le Groupe en 2007.

Les engagements sur contrats fournisseurs correspondent principalement aux commandes d'achat à venir dans le cadre de contrats d'achats globaux.

Les autres engagements donnés recouvrent principalement :

- des cautions bancaires données à l'occasion de contentieux fiscaux en France et en Espagne,
- des engagements sociaux aux Pays-Bas et en Suède.

B) Engagements donnés et reçus

Sur intérêts minoritaires :

Le 12 avril 2005, le Groupe a signé une alliance avec le groupe japonais NTT Data Corporation, cédant 95% de sa participation dans la société Capgemini Japan K.K., pour un montant de 30 millions d'euros. Le contrat de cession stipule au bénéfice du Groupe Capgemini, une option de vente de ses 5% d'intérêts résiduels dans la société Zacatii Consulting Inc. (anciennement Capgemini Japan K.K.) ; et au bénéfice du groupe NTT Data Corporation, une option d'achat portant sur ces mêmes titres.

Ces options sont exerçables sur une période de deux ans (à partir du 14 juillet 2008) pour le montant le plus élevé entre la valeur de marché de ces titres à la date de l'exercice, et la valorisation de ces titres telle que déterminée à partir du montant initial de la transaction (soit pour les 5% résiduels, 1 million d'euros au 31 décembre 2007).

Sur la création de la société Inovmail :

Le 10 décembre 2007, dans le cadre de la création de la société Inovmail, respectivement co-détenue par le Groupe et la société DOC@POST à hauteur de 40 % et 60 %, une promesse d'achat a été consentie au profit du Groupe sur l'ensemble de ses titres, à compter du 1er juin 2009, et jusqu'au 31 décembre 2009. Le prix de cession sera égal à 2,8 millions d'euros, ou à un 1 euro symbolique, selon que le Groupe aura réalisé, ou non, une mise en production d'une solution adaptée aux besoins de La Poste. Par ailleurs, le Groupe et La Poste se sont respectivement consentis un droit de préemption sur les titres qu'une des deux parties projeterait de céder à un tiers bénéficiaire, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2008.

C) Engagements donnés sur contrats clients

Dans un certain nombre de grands contrats signés, le Groupe a été amené à mettre en place des garanties de performance et/ou financière, en particulier concernant les contrats «ASPIRE» signé avec HM Revenue & Customs le 5 janvier 2004 et les avenants signés en 2006 et 2007 pour un montant estimé à 5,5 milliards de livres sterling, TXU signé le 17 mai 2004 pour un montant de

3,5 milliards de dollars, Schneider Electric Industries SAS pour un montant de 1,3 milliard d'euros, Metropolitan Police pour un montant de 350 millions de livres sterling et le contrat-cadre signé avec Euroclear.

Par ailleurs le Groupe a également donné des garanties financières limitées dans le cadre de divers contrats clients pour un montant total de 47 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Enfin, certains clients bénéficient de garanties bancaires émises par le Groupe pour un montant global de 49 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le contrat d'infogérance avec les sociétés TXU Energy Company LLC et TXU Electric Delivery Company (anciennement dénommée Oncon Electric Delivery Company) prévoit par ailleurs, au profit du groupe TXU, hors clauses habituelles en la matière, un droit de résiliation dans le cas où la notation de crédit du Groupe viendrait à être abaissée au-dessous du niveau «*investment grade*». À noter que ledit contrat n'a pas été résilié après l'abaissement de la notation de crédit du Groupe par Standard & Poor's intervenue le 7 janvier 2005 (notation revue et rétablie à son niveau précédent le 21 janvier 2008).

D) Dettes financières garanties par des actifs

Certaines dettes financières sont garanties par des actifs inscrits au bilan. Au 31 décembre 2007, ces dettes financières concernent les contrats de location-financement pour un montant de 150 millions d'euros ainsi que les dettes de carry-back pour 127 millions d'euros (Cf. Note 16 «Trésorerie Nette», Note 11 «Immobilisations corporelles» et Note 15 «Autres créances courantes et d'impôts»).

NOTE 28 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

A) Entreprises associées

Il s'agit des entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable et qui sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (Cf. Note 30 «Liste par pays des principales sociétés consolidées»). Les transactions effectuées avec ces entreprises associées au cours de l'exercice 2007 ont été réalisées sur une base de prix de marché et leur volume n'est pas significatif.

B) Autres parties liées

Au cours de l'exercice 2007, aucune opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Cap Gemini S.A.,
- des membres des organes de direction y compris les administrateurs et les censeurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.

C) Rémunération des membres des organes de direction

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération des membres des organes de direction qui comprennent la structure de direction générale opérationnelle du Groupe présente à la clôture de chaque exercice, soit 26 personnes au 31 décembre 2007, contre 24 personnes au 31 décembre 2006, ainsi que la rémunération du Président du Conseil d'Administration et les jetons de présence versés aux douze administrateurs et censeurs non salariés (nombre inchangé par rapport à 2006).

<i>en milliers d'euros</i>	2006 (4)	2007
Avantages à court terme hors charges patronales (1)	19 552	21 387
Avantages à court terme : charges patronales	3 638	4 463
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	497	693
Rémunération en actions (3)	1 527	1 976

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant comprend principalement des indemnités conventionnelles de départ en retraite.

(3) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions d'options de souscription d'actions.

(4) Montants 2006 retraités pour intégrer la rémunération du Président du Conseil d'Administration ainsi que les jetons de présence des administrateurs et censeurs non salariés.

NOTE 29 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 21 janvier 2008, la société Standard & Poor's a révisé à la hausse la notation du Groupe Capgemini qui passe de BB+ à BBB- (perspective stable) revenant ainsi dans la catégorie «Investissement».

Dans le cadre de l'autorisation accordée par la septième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2007 et relative au rachat par la société de ses propres actions, le Groupe a procédé courant janvier 2008 au rachat de 2 000 000 d'actions au cours moyen de 34,48 euros, représentant 1,4% du capital. Ces rachats s'inscrivent dans le cadre de la couverture de nos instruments donnant accès au capital, et en particulier en vue de la neutralisation partielle de la dilution liée aux instruments de motivation des salariés du Groupe.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de verser aux actionnaires du Groupe, au titre de l'exercice 2007, un dividende de 1 euro par action.

NOTE 30 – LISTE PAR PAYS DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les principales sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2007 sont les suivantes :

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ALLEMAGNE	Capgemini Deutschland GmbH (Berlin)	100,00 %	IG
	Capgemini Deutschland Holding GmbH	100,00 %	IG
	Capgemini Systems GmbH (Stuttgart)	100,00 %	IG
	SD&M Software Design and Management AG (Münich)	100,00 %	IG
	Sogeti Deutschland GmbH (Berlin)	100,00 %	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Deutschland GmbH	100,00 %	IG
	FuE-Future Engineering GmbH	100,00 %	IG
ARGENTINE	Capgemini Argentina S.A.	100,00 %	IG
AUSTRALIE	Capgemini Australia Pty Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services Australia Pty Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services Australia Pty Ltd	100,00 %	IG
AUTRICHE	Capgemini Consulting Österreich AG	100,00 %	IG
BELGIQUE	Capgemini Belgium N.V/S.A.	100,00 %	IG
	Sogeti Belgium S.A.	100,00 %	IG
	Sogeti NV/SA (Belgium)	100,00 %	IG
	Sogeti International S.A.	100,00 %	IG
BRÉSIL	Network Consulting Group do Brasil Consultoria em infomatica Ltd.	100,00 %	IG
CANADA	Capgemini New Brunswick Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Nova Scotia Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Canada Inc.	100,00 %	IG
	Inergi Inc.	100,00 %	IG
	Inergi LP	100,00 %	IG
	New Horizons System Solutions LP	100,00 %	IG
	New Horizons System Solutions Inc.	100,00 %	IG
	Kanbay Canada Inc.	100,00 %	IG
CHINE	Capgemini (Shanghai) Co. Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Hong Kong Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services (China) Ltd.	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services (Asia) Ltd.	100,00 %	IG
	SSS Hangzhou (China)	48,60 %	ME
	Capgemini Financial Services HK Ltd.	99,99 %	IG
DANEMARK	Capgemini Danmark AS	100,00 %	IG
	Sogeti Danmark	100,00 %	IG
ESPAGNE	Capgemini España S.L.	100,00 %	IG
	Sogeti España S.L.	100,00 %	IG
	InQA Test Labs S.L.	100,00 %	IG
	QAlis Solutions S.L.	100,00 %	IG
ÉTATS-UNIS	Capgemini America Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Applications Services LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Holding Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini U.S. LLC	100,00 %	IG
	Capgemini North America Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Technologies LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Government Solutions LLC	100,00 %	IG
	Sogeti USA LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Energy GP LLC	100,00 %	IG
	Capgemini Energy Holdings LLC	100,00 %	IG

IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ÉTATS-UNIS	Capgemini Energy LP	97,10 %	IG
	Capgemini Financial Services International Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services (China) Inc.	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services USA	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services Europe	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services Japan	100,00 %	IG
	Kanbay Managed Solution Inc.	80,00 %	IG
	Accurum Incorporated	100,00 %	IG
	Strategic Systems Inc. (US)	48,60 %	ME
	Strategic Back-Office Solutions	48,60 %	ME
FINLANDE	Capgemini Finland Oy	100,00 %	IG
FRANCE	Cap Gemini S.A.	Société mère	IG
	Capgemini France S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Gouvieux S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Service S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Université S.A.S.	100,00 %	IG
	Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.	100,00 %	IG
	SCI Paris Étoile	100,00 %	IG
	Capgemini Consulting S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Finance et Services S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Industrie et Distribution S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Est S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Ouest S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Sud S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	100,00 %	IG
	Capgemini OS Electric S.A.S.	100,00 %	IG
	Cap Gemini Telecom & Media S.A.S.	100,00 %	IG
	Inovmail S.A.S.	40,00 %	ME
	Sogeti S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti Infrastructure Service S.A.S.	100,00 %	IG
	Sogeti Application Service S.A.S.	100,00 %	IG
Sogeti Régions S.A.S.	100,00 %	IG	
Sogeti Services S.A.S.	100,00 %	IG	
Sogeti High Tech S.A.S.	100,00 %	IG	
GRANDE-BRETAGNE	Capgemini UK Plc	100,00 %	IG
	CGS Holdings Ltd.	100,00 %	IG
	Sogeti UK	100,00 %	IG
	Capgemini Financial Services UK Ltd.	99,90 %	IG
	SSS Holding Corporation Ltd.	48,60 %	ME
	Strategic System Solution Ltd.	48,60 %	ME
	Strategic Back Office Solutions Ltd.	48,60 %	ME
	Strategic Training Solutions	48,60 %	ME
	Bizzkidz Ltd.	48,60 %	ME

IG = Intégration globale
 ME = Mise en équivalence

Pays	Sociétés consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
HONGRIE	Capgemini Magyarország Kft	100,00 %	IG
INDE	Capgemini Consulting India Private Ltd.	100,00 %	IG
	InQA Test Labs Private Ltd. (India)	100,00 %	IG
	Capgemini Business Services (India) Ltd.	51,00 %	IG
	Capgemini India Private Ltd.	99,99 %	IG
	Pune Software Park Pvt. Ltd.	100,00 %	IG
IRLANDE	Sogeti Ireland Ltd.	100,00 %	IG
ITALIE	Capgemini Italia S.p.A.	100,00 %	IG
JAMAÏQUE	Adjoined Consulting Ltd.	100,00 %	IG
LUXEMBOURG	Sogeti Luxembourg S.A.	100,00 %	IG
	Capgemini Reinsurance Company S.A.	100,00 %	IG
	Sogeti PSF Luxembourg S.A.	100,00 %	IG
MAROC	Capgemini Technology Services Maroc	100,00 %	IG
MEXIQUE	Capgemini Mexico S. de R.L. de C.V.	100,00 %	IG
NORVÈGE	Capgemini Norge AS	100,00 %	IG
	Sogeti Norge A/S	100,00 %	IG
PAYS-BAS	Capgemini Outsourcing B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Interim Management B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Nederland B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Sourcing B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Educational Services B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini N.V.	100,00 %	IG
	Paul Postma Marketing Consultancy B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini Datacenter Amsterdam B.V.	100,00 %	IG
	Sogeti Nederland B.V.	100,00 %	IG
	Capgemini International B.V.	100,00 %	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Nederland B.V.	100,00 %	IG
POLOGNE	Capgemini Polska Sp z.o.o.	100,00 %	IG
PORTUGAL	Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informatica S.A.	100,00 %	IG
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Capgemini Czech Republic S.r.o.	100,00 %	IG
ROUMANIE	Capgemini services Romania s.r.l.	100,00 %	IG
SERBIE	Capgemini d.o.o (Serbia and Montenegro)	100,00 %	IG
SINGAPOUR	Capgemini Asia Pacific Pte Ltd.	100,00 %	IG
	SSS Pte Ltd. (Singapore)	48,60 %	ME
	Capgemini Financial Services (Singapore) Pte Ltd.	100,00 %	IG
SLOVAQUIE	Capgemini Slovensko, s.r.o.	100,00 %	IG
SUÈDE	Capgemini AB	100,00 %	IG
	Capgemini Sverige AB	100,00 %	IG
	Sogeti Sverige AB	100,00 %	IG
SUISSE	Capgemini Suisse S.A. (Zurich)	100,00 %	IG
	SD&M Schweiz AG (Zurich)	100,00 %	IG
	Sogeti Suisse S.A.	100,00 %	IG

IG = Intégration globale
ME = Mise en équivalence